Actes du colloque

LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN CENTRAFRIQUE

« Les enjeux agropastoraux et les modes de coopération en contexte de crise chronique »

BANGUI, 28 FÉVRIER ET 1ER MARS 2018



Organisé par :

Avec le soutien financier de :

Rédacteurs

François Grünewald
Guy-Florent Ankogui
Davide Stefanini
Eric Force
Le Parfait Magoumbala

Relecteurs

Jean-Alexandre Scaglia
Philippe Chichereau
Aimé Amoudou
Emmanuel Namkoisse

Date de publication : juin 2018

Sommaire

Introduction : Pourquoi un colloque sur le développement agricole en Centrafrique ? 5

Une réflexion inscrite dans le temps 6

Les organisateurs du colloque 9

L'enjeu du moment : la coordination de l'aide, la projection dans l'avenir 9

Les sujets traités 10

Quelques citations 11

1. Table-ronde « Lien humanitaire-développement dans le secteur agropastoral » 13

Le cadre organisationnel 14

L'analyse contextuelle 16

Groupes cibles et critères de ciblage 17

Les actions « passerelles » 18

Recommandations pour intervenir en situation instable et imprévisible 21

2. Table-ronde « Rôles des femmes dans le développement agropastoral » 23

Les plateformes multifonctionnelles 25

La Caisse de résilience 25

Centre de promotion féminine 27

L'importance du manioc 28

3. Table-ronde « Relance des marchés en situation de crise chronique » 29

L'assistance humanitaire et son impact attendu sur les marchés 31

Les filières commerciales en situation de crise armée 32

Le coton, une plante du relèvement économique 34

4 Table-ronde « Association agriculture-élevage » 37

Quelques éléments de contexte 38

L'approche « gagnant-gagnant » au niveau local 40

Les enjeux pastoraux transhumants et transfrontaliers 42

Vers une approche sectorielle 44

Conclusions et perspectives à moyen terme 45

Les défis d'un engagement coordonné et sur le long terme 46

Opérationnaliser le nexus : connaissance & information des activités « passerelles » 48

Annexes 49

1. Cartographie des acteurs l'humanitaire intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire 50

2. Déclaration de Paris et principes de Busan pour les Etats fragiles 51

3. Liste des participants inscrits au colloque 52



Introduction :

Pourquoi un colloque sur le développement agricole en Centrafrique ?



La République centrafricaine (RCA) est rurale : l'agriculture et l'élevage sont les deux principaux secteurs économiques du pays ; ils emploient 75 % de la population active et contribuent à hauteur de 55 % au PIB. La RCA dispose d'atouts majeurs comme le foncier, les pâturages, les ressources en eau et le couvert forestier qui sont abondants. Pourtant, les modes de production sont de moins en moins performants au fil des décennies, concomitamment à la dégradation de la situation politique et sécuritaire : l'agriculture a sombré dans une crise aigüe matérialisée par la chute de la productivité et des rendements de toutes les cultures, tristement caractérisée par des tensions de plus en plus graves voire des conflits entre usagers de l'espace (cultivateurs, éleveurs, chasseurs, miniers…).

Outre l'impératif d'un État de droit restauré, les campagnes centrafricaines doivent nécessairement, pour retrouver la paix, renouer avec le progrès technique et social. La jeunesse l'exige, ne pouvant se résigner dans le silence à vivre « pauvrement » : ses aspirations à des revenus dignes, tirés de la terre, sont à satisfaire. Pour relever ce défi prioritaire, les leviers du développement agricole sont à actionner rapidement.

Une réflexion inscrite dans le temps

Débutée dans la violence des années 2012-2013, traversée par des vagues d'espoir avec les processus réussis du Forum de Bangui de mai 2015 et des élections de 2015-2016, la crise centrafricaine demeure complexe. Malgré des efforts internationaux considérables, y compris avec le déploiement d'une mission multidimensionnelle des Nations Unies (MINUSCA), la sortie de crise reste encore incertaine. Le contexte actuel est en effet caractérisé non seulement par des situations d'urgence humanitaire (déplacements et mouvements de population, violences, pillages, attaques d'hommes armés contre les populations civiles) mais aussi par des problématiques plus structurelles qui datent de bien avant la crise (problèmes de gouvernance, absence d'investissement dans les infrastructures et les services publics, manque de personnels formés, climat des affaires très dégradé, etc.).

Dans cet environnement globalement incertain et fluctuant, il faut pouvoir s'adapter aux évolutions permanentes de situation et, à chaque fois, repenser la réponse en combinant les opportunités offertes par la gamme d'actions du triptyque humanitaire-relèvement-développement (ou du triptyque humanitaire-sécurisation-développement). Le déploiement de l'État et de ses services ainsi que celui des acteurs de l'aide sont encore très variables selon les zones, et cette absence ou faible présence est la source de nombreuses difficultés.

Malgré tout cela, les ministères de l'Agriculture et de l'Élevage et plusieurs partenaires ont souhaité faire le point sur les enjeux de la relance du secteur agricole et de l'élevage. L'objectif était de poser un regard critique et constructif sur la situation économique et sociale en milieu rural pour suggérer des changements dans les modes d'intervention. C'est ainsi que l'Alliance française de Bangui, l'Université de Bangui et un think-tank international, le Groupe URD, ont animé le colloque intitulé **« Le développement agricole en Centrafrique »**, les 28 février et 1er mars 2018.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un long et fidèle processus d'accompagnement des partenaires de la RCA spécialisés dans le développement agricole. En effet, il fait suite à :

- La conférence de la Journée mondiale de l'alimentation d'octobre 2015, où est intervenu le Professeur Marc Dufumier (50 ans, jour pour jour, après la mission de René Dumont, invité à l'époque par le Président David Dacko),
- La rencontre nationale animée par le ministère du Plan et le Groupe URD le 17 mars 2016, portant sur la coordination de l'aide humanitaire, l'aide au développement et les fonds dédiés à la stabilisation (cf. encadré ci-dessous),
- La rédaction et la publication en décembre 2015 de la *Feuille de route de la relance agricole - plan d'action 2016-2018* » (cf. encadré ci-dessous),

· Le séminaire organisé par la Délégation de l'Union européenne en juin et juillet 2016 pour dresser le bilan de la première phase de mise en œuvre du fonds Bêkou (voir encadré),

· L'élaboration du Plan de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (P-RCPCA), présenté officiellement à Bruxelles en novembre 2016,

· L'atelier sur les États fragiles organisé à Bangui en novembre 2017 dans le cadre du groupe de travail de l'OCDE « Résilience »,

· La sortie en février 2018 de la « Feuille de route de l'élevage en République centrafricaine 2017-2021 ».

Conclusions de la rencontre nationale du 17 mars 2016

« Les parties prenantes ont insisté sur le fait que les mécanismes de gestion de l'information, de coordination de la programmation et de l'évaluation des interventions de type humanitaire et de développement, restaient trop souvent disjoints, ou s'arrêtaient souvent à des séquences de diagnostic commun, sans modification des comportements institutionnels individualistes des partenaires (la complexité étant citée comme l'obstacle majeur).

La complexité des situations locales et le difficile accès des acteurs nationaux aux instruments financiers des bailleurs participent malheureusement à une certaine marginalisation du pouvoir dans les décisions prises, phénomène renforcé par l'absence de plans d'action opérationnels, comme nouvelles stratégies d'interventions. »



Rappel sur la « Feuille de route de la relance agricole – plan d'action 2016-2018 » et ses axes stratégiques

La relance du secteur agricole repose sur quatre principales préoccupations : la vulnérabilité des communautés de base, les conflits intercommunautaires, le chômage des jeunes et la mauvaise gouvernance. Elle dégage ensuite les perspectives suivantes : le développement économique, la réconciliation nationale, la modernisation et la compétitivité de l'agriculture. Quatre axes stratégiques en découlent :

Axe 1 : Résilience, relance durable des activités agropastorales et développement économique

Si la paix est un préalable à la réalisation d'une sécurité alimentaire, il n'est pas moins vrai que la reconstruction rapide d'une agriculture productive au profit du plus grand nombre est elle-même une des conditions indispensables au retour de la paix. En matière de résilience, les activités suivantes ont donc été identifiées :

- Poursuivre l'assistance alimentaire (déplacés et retournés),
- Mettre à disposition des moyens de production et l'accès aux marchés,
- Développer les chaînes de valeurs.

Axe 2 : Agriculture, facteur de réconciliation nationale

Il s'agira de favoriser la réconciliation à travers le renforcement du dialogue entre agriculteurs et éleveurs, les échanges économiques intercommunautaires ainsi que la réinsertion des ex-combattants (DDR) dans des activités agropastorales. Pour ce faire, il est question de :

- Retisser les liens économiques entre communautés (agriculteurs, éleveurs, commerçants...),
- Développer l'intégration entre l'agriculture et l'élevage,
- Favoriser la réinsertion des ex-combattants dans les activités agropastorales.

Axe 3 : Insertion professionnelle et entreprenariat des jeunes

Un cadre institutionnel plus incitatif permettra de former, d'accompagner et de financer l'entreprenariat coopératif des jeunes. Indirectement, il résorbera leur chômage, leur donnera de nouvelles perspectives et jettera les bases de la transformation de l'agriculture centrafricaine. Cela suppose de :

- Reconquérir le marché national (oignon, poulet de chair, œuf, poisson, riz, maïs, huile...),
- Promouvoir des sociétés coopératives,
- Accompagner les coopératives pour qu'elles deviennent de véritables entreprises agricoles.

Axe 4 : Gouvernance agricole et compétitivité de l'agriculture

La République centrafricaine possède un avantage comparatif écologique et géographique au sein de la sous-région qu'une meilleure gouvernance permettra de valoriser afin d'assurer la sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté et d'accélérer la croissance en accord avec les déclarations de Maputo et de Malabo. De manière spécifique, il s'agira de :

- Promouvoir la gestion axée sur les résultats (GAR) comme mode de gestion du secteur,
- Améliorer l'environnement des affaires,
- Mettre en place un dispositif institutionnel inclusif à trois niveaux : politique et stratégique, coordination technique, pilotage en région,
- Réformer les principales institutions du secteur (ACDA, ANDE, FDAP, ORCCPA, CENTRAPALM, cellule COTON, SEGA...).

Extrait de la présentation de Le Parfait Magoumbala, directeur général des études, de la planification, du suivi/évaluation et des statistiques agricoles au ministère de l'Agriculture. stratégies d'interventions. »

Les organisateurs du colloque

Le colloque « Le développement agricole en Centrafrique » tenu les 28 février et 1er mars 2018 à l'Alliance française de Bangui ne visait pas à construire de quelconques politiques. Il se voulait en revanche une initiative volontaire : le gouvernement centrafricain et l'Alliance française de Bangui, en invitant tous les partenaires, souhaitaient promouvoir le pluralisme des pensées et nourrir un débat citoyen.

Aux côtés de l'Alliance française de Bangui et du gouvernement centrafricain, se sont aussi impliquées pour l'organisation et l'animation du colloque quatre agences pivots des Nations-Unies : la FAO, le PNUD, le PAM et le FNUAP. La Délégation de l'Union européenne et l'ambassade de France étaient partenaires et principaux bailleurs de fonds.

La mobilisation aura été à l'image d'un établissement promouvant la « culture populaire » : 300 personnes ont participé (plus de 200 inscrits), dont trois ministres du gouvernement, une affluence record, preuve de la pertinence des sujets proposés et des modalités des débats. La partie nationale a sensiblement contribué aux échanges par la mobilisation d'une dizaine de directions techniques de sept ministères (Agriculture, Élevage, Plan, Affaires sociales, Administration du territoire, Enseignement supérieur, Recherche scientifique).

L'enjeu du moment : la coordination de l'aide, la projection dans l'avenir

Le plan de réponse humanitaire (PRH), dont la mise en œuvre est pilotée par OCHA, le P-RCPCA, sous l'égide du ministère du Plan, proposent **un ensemble de principes directeurs et de critères pour articuler humanitaire et relèvement, éviter toute duplication éventuelle et initier dès que possible le transfert progressif des responsabilités aux autorités nationales et locales** (conforter le développement des services sociaux de base et de protection). Ce *modus operandi* fait écho aux principes de la déclaration de Paris et celle de Busan sur les États fragiles (OCDE/PNUD).

Bien que toutes les parties prenantes à ces deux plans stratégiques soient d'accord pour soutenir une forte coordination entre acteurs et articuler simultanément dans le temps et dans l'espace à la fois les actions d'urgence et les actions de relèvement (selon l'évolution du contexte), et ce d'autant que l'agriculture est un socle structurant en RCA, il faut reconnaître que peu de réflexions ont été menées sur la façon de traduire dans le concret ce lien ou nexus « urgence-relèvement-développement » en dehors de l'atelier de juin-juillet 2016 avec Bêkou et de celui organisé en 2017 par l'OCDE. Or, encourager cet échange est d'autant plus essentiel dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage que ce dernier constitue à la fois la colonne vertébrale des perspectives de développement du pays et un des axes autour desquels s'articulent de nombreuses dynamiques de conflictualité, sans compter qu'il est aujourd'hui la première source de revenu (ou de subsistance) des populations.

Enfin, le colloque est susceptible au niveau international de « nourrir » le Grand Bargain, accord universel hérité du Sommet humanitaire mondial (Istanbul, mai 2016). Les résultats de l'exercice s'adressent donc à la fois aux acteurs nationaux et aux organisations internationales.

Le Grand Bargain

Le Grand Bargain est un accord conclu entre plus de 30 pays et donateurs de l'humanitaire, visant à donner plus de responsabilités aux populations aidées dans le pilotage et la mise en œuvre des opérations d'assistance.

Cet accord prévoit une série de réformes à implémenter d'ici 2020, visant à augmenter les ressources dédiées à la cause humanitaire mais aussi à réduire la lourdeur des procédures administratives, lorsque celles-ci pèsent sur le coût des opérations, leur rapidité et leur prévisibilité.

Le Grand Bargain engage les donateurs et les gouvernements à affecter 25 % des ressources aux opérateurs nationaux.

Les sujets traités

La mise en œuvre de solutions techniques pour recréer des systèmes de production agro-pastoraux viables, des relations économiques génératrices de lien social et de nouvelles « libertés d'investir » pour les femmes et les jeunes restera fortement portée par les valeurs culturelles et traditionnelles du monde rural. L'histoire du pays, l'histoire et la géographie agraires seront le socle de la reconstruction. Ce patrimoine immatériel est refondateur. Revenir sur les enjeux du développement tout en explorant les pistes du futur, tels sont les objectifs du colloque. Quatre principales questions ont ainsi été soumises au débat :

- Comment conjuguer action humanitaire et action publique pour que l'impact de la coopération soit la plus durable possible ?

- Quels droits faire évoluer et quelles initiatives soutenir pour conforter le rôle moteur des femmes dans l'économie rurale ?

- La relance des marchés et des filières d'exportation peut-elle enclencher un processus de recapitalisation en situation d'instabilité chronique ?

- Quelles sont les options pour intégrer systèmes de culture et systèmes pastoraux et promouvoir la gestion concertée des ressources naturelles et des espaces ?



QUELQUES CITATIONS



Honoré Feizoure, ministre de l'Agriculture

« Les thèmes retenus sont importants pour le gouvernement. La crise qui a secoué le pays a fortement permis de spéculer sur le clivage inter-ethnique et elle a fini par opposer agriculteurs villageois et éleveurs de bovins. L'atelier sera l'occasion d'analyser les interactions entre les communautés agricoles et pastorales dont la coexistence sur des espaces donnés devient problématique. »

Gisèle Pana, ministre des Affaires sociales

« La situation sociale des femmes est différemment représentée dans le milieu rural où la tradition sert encore de loi sociale et de loi morale. Toutes les catégories continuent à perpétuer les stéréotypes dans leurs discours et dans leurs comportements. Il faut pourtant noter que les femmes sont non seulement le nouveau vecteur pour le développement rural, mais qu'elles travaillent déjà activement à la prévention des conflits et à la cohésion sociale aux niveaux communautaire et national. »

Nicolas Nganze Doukou, secrétaire permanent du P-RCPCA

« Pour passer des sources de financement humanitaire à celles du développement, le leadership national doit être renforcé et les systèmes nationaux doivent davantage être employés. Cependant, il est crucial de garantir que cette transition ne conduise pas à la cessation soudaine des programmes financés par des sources humanitaires. Les programmes de relèvement immédiat en cours de mise en œuvre par les acteurs humanitaires ne doivent pas s'interrompre brusquement ; au contraire, la mise en œuvre du RCPCA doit s'appuyer sur les capacités dont disposent ces acteurs et sur les acquis de leurs programmes. »

Jean-Alexandre Scaglia, représentant de la FAO, coordinateur humanitaire a.i.

« Ce colloque est l'occasion de se convaincre qu'il n'y a pas d'avenir en République centrafricaine sans redéploiement des services publics et sans relance du secteur agricole. La paix durable passera par le relèvement économique et la relance économique passera par le secteur agricole qui fait encore aujourd'hui vivre environ 70 % de la population et représente 50 % des ressources du pays. »

Christian Bader, Ambassadeur de France

« Dans des circonstances d'urgence comme en période de conflit armé où règne l'insécurité, l'agriculture peut constituer un facteur de sécurité. Car l'agriculteur n'est pas un prédateur, c'est quelqu'un qui se projette dans l'avenir, quelqu'un qui investit. Par son action, il contribue à la stabilité d'un pays. Ainsi, bien que les besoins humanitaires existent toujours en Centrafrique, il n'en demeure pas moins qu'il faut penser au secteur de l'agriculture. »

Hanns-Achim Krebs, Chef de la section développement rural & infrastructures à la DUE

« Je suis convaincu que les analyses et les débats de ces 2 jours de colloque permettront de partager des expériences positives et de réussite qui pourront être capitalisées et diffusées via les nouvelles stratégies nationales de « développement rural et local intégré » à venir et qui pourront répondre de manière effective et holistique aux besoins des populations. »

1. Table-ronde « Lien humanitaire-développement dans le secteur agropastoral »



Objectifs de la table-ronde :

- Identifier les complémentarités entre actions de relèvement et actions humanitaires
- Préciser la nature des interventions humanitaires par zone géographique (par exemple : traitement de la malnutrition aiguë sévère) et selon les priorités du relèvement (par exemple : mesures structurantes pour réduire la malnutrition chronique)
- Préciser le ciblage des bénéficiaires.

Intervenants à la table-ronde :

- Les approches préconisées dans l'humanitaire et le développement pour soutenir le secteur agropastoral : Nicolas Nganze Doukou, secrétaire permanent du P-RCPCA
- Les enseignements tirés des actions de relèvement sur le terrain : Ernest Mushekuru, coordinateur du cluster sécurité alimentaire
- Les complémentarités des actions de développement par rapport aux actions humanitaires et de relèvement : Le Parfait Magoumbala, directeur de la planification au ministère de l'Agriculture.

La crise centrafricaine est caractérisée non seulement par des situations d'urgence humanitaire (attaques d'hommes armés contre les populations civiles, déplacements forcés de populations, violences, pillages) mais aussi par des problématiques structurelles qui sont anciennes (faiblesse des forces de l'ordre, absence d'investissements publics, défaillance des services rendus aux populations, y compris dans les secteurs sociaux, climat des affaires dégradé).

La finalité de cette table-ronde était de proposer une **déclinaison opérationnelle des actions de soutien au secteur agricole et de l'élevage et de proposer, dans un contexte complexe et fragile, des déclinaisons pratiques au concept encore très théorique de « nexus urgence-relèvement-développement »**. Les travaux se sont inspirés des principes directeurs indiqués dans le P-RCPCA.

« Des principes directeurs ont été dégagés afin de renforcer en premier lieu l'articulation entre la réponse humanitaire (PRH) et la réponse en relèvement (RCPCA) pour minimiser les instances potentielles de duplication des interventions et initier le transfert graduel des responsabilités aux autorités nationales chargées de la fourniture des services sociaux de base et de protection. » (P-RCPCA, p. 43-44).

Le cadre organisationnel

Les appuis au secteur agropastoral se retrouvent à la fois :

- Dans le PRH (notamment au niveau cluster sécurité alimentaire),
- Dans le pilier 2 du P-RCPCA (avec un accent sur la sécurité alimentaire et la résilience),
- Dans le pilier 3 du P-RCPCA (avec un accent sur la relance des secteurs productifs et d'exportation).

Le cluster sécurité alimentaire, qui représente l'instance de coordination des interventions d'urgence en RCA, est animé par la FAO et le PAM, conformément à leurs mandats d'agences humanitaires. Les actions préconisées dans ce cadre visent à apporter une assistance directe aux personnes en détresse (individus ou ménages) et à reconstruire a minima leurs moyens de subsistance. Les actions planifiées dans le P-RCPCA se consacrent à la résilience (pilier 2) et à la redynamisation des secteurs productifs (pilier 3). Une partie de son périmètre croise celui du PRH (reconstitution des moyens d'existence des ménages), ce qui souligne l'enjeu d'une meilleure concertation entre le cluster sécurité alimentaire et le ministère en charge du développement agro-pastoral.

Approches préconisées dans le P-RCPCA pour la mise en œuvre des projets :

Pour la mise en œuvre du P-RCPCA, plusieurs organes sont prévus :

- Le Conseil d'Orientation (CO) : il permet un dialogue à haut niveau sur les orientations politiques. Il est présidé par le Président de la République,
- Le Comité Directeur (CD) : il assure la coordination technique à l'échelon des portefeuilles,
- Le Comité Directeur Conjoint (CDC) : il est en charge de la coordination technique et programmatique,

Pour ce faire, le CDC se repose sur les groupes de coordination des piliers qui eux-mêmes peuvent se subdiviser en sous-groupes sectoriels le cas échéant.

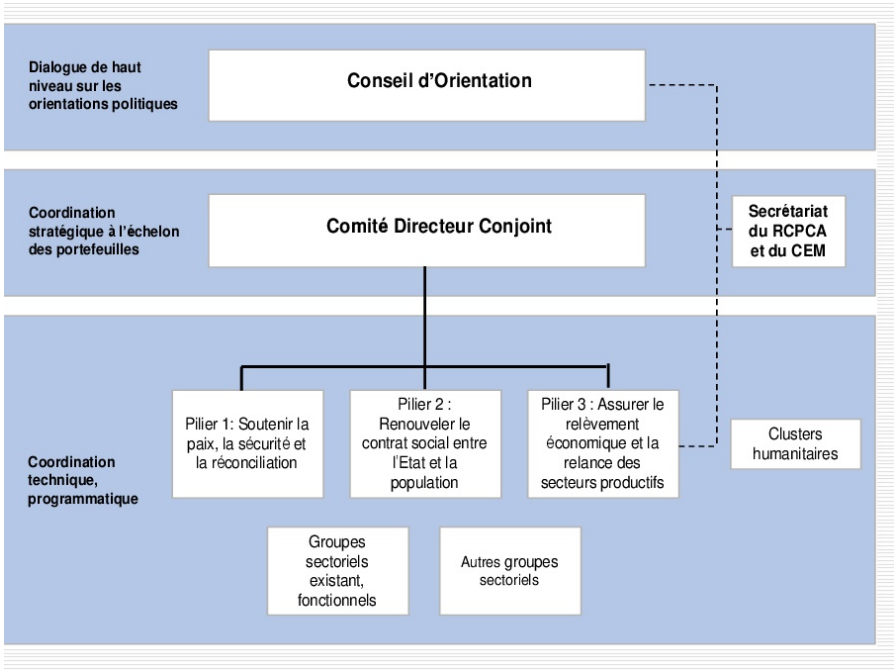
Les trois piliers du P-RCPCA sont les suivants :

- Pilier 1 : Paix, sécurité et réconciliation nationale,
- Pilier 2 : Contrat social entre la population et l'État,
- Pilier 3 : Relèvement économique et la relance des secteurs productifs.

Les groupes de coordination des piliers sont responsables de la programmation du P-RCPCA et suivent l'avancée des activités.

Les partenaires au développement doivent utiliser ces groupes pour présenter leurs financements, discuter de leur alignement sur les priorités du P-RCPCA, impulser les synergies potentielles avec les autres acteurs, éviter la duplication des initiatives et rendre compte le cas échéant des réalisations déjà mises en œuvre ou achevées.

C'est également une enceinte permettant aux cadres des ministères sectoriels et aux cadres du ministère du Plan d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets et programmes.



Extrait de la présentation de Le Parfait Magoumbala, directeur général des études, de la planification, du suivi/évaluation et des statistiques agricoles au ministère de l'Agriculture.

Par conséquent, si les activités relevant de l'assistance humanitaire visent des « personnes » en situation critique en répondant de manière directe à leurs besoins vitaux, les interventions plus structurantes de relèvement portent sur la reconstruction et la relance de « secteurs » (voir tableau ci-après). Il demeure donc essentiel d'assurer une continuité et une cohérence entre ces interventions qui, comme on le verra par la suite, sont mises en œuvre dans des contextes très complexes avec des principes, des ciblages, des modalités opératoires et des durées différents.

Résumé des objectifs des PRH et du P-RCPCA en ce qui concerne le secteur agropastoral

Objectifs du HRP (Sécurité alimentaire)	Objectifs du RCPCA (Sécurité alimentaire et secteurs productifs
OS1 : Fournir une assistance alimentaire d'urgence aux personnes affectées et autonomiser immédiatement **OS2 :** Renforcer l'accès à l'information en sécurité alimentaire des partenaires	**Pilier 2 :** Renouveler le contrat social entre l'État et la population -Assurer la sécurité alimentaire et la résilience **Pilier 3 :** Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs -Relancer et développer les secteurs productifs (agriculture et élevage, industries extractives et forestières)

L'analyse contextuelle

L'atelier, en mobilisant les experts du cluster sécurité alimentaire, du P-RCPCA et des bailleurs du relèvement (notamment Fonds Bêkou), a permis de présenter un gradient situationnel très contrasté :

- Des zones « **rouges** » caractérisées par une instabilité aigue où l'on assiste à des attaques répétées, engendrant d'importants mouvements de population, le non-respect des droits humains et où la réponse à apporter est celle de « sauver des vies » en fournissant un accès aux besoins essentiels. C'est l'exemple des préfectures du Centre-Nord, du Sud-Est et des cas récents de Paoua et Ippy.

- Des zones « **orange** » caractérisées par une sorte de « procrastination » de l'instabilité. Une relative sécurité contraste avec la présence de déplacés et les agissements de groupes armés. À tout moment, l'insécurité peut revenir (par exemple : Batangafo, Kabo, Kaga-Bandoro).

- Des zones « **jaunes** », relativement stables, où l'État est redéployé et où des initiatives de redynamisation socio-économique sont envisagées (Ex : Bambari, Sud-Ouest du pays).

- Des zones « **vertes** », sécurisées par les forces de l'ordre, où les besoins essentiels sont assurés et où il existe une forte demande pour financer des projets de relèvement socio-économique (par exemple : Bangui, la Lobaye, l'Ombella Mpoko, la Kemo).

Il faut par ailleurs souligner que ces zones ou « situations contextuelles » ne sont pas statiques et ne suivent pas non plus une dynamique d'amélioration linéaire : elles peuvent facilement glisser d'une situation orange/jaune vers le rouge et vice-versa. Il faut donc à chaque fois adapter une réponse tantôt d'urgence/humanitaire dans les zones rouges et oranges, tantôt de relèvement précoce/développement dans les zones jaunes et vertes. Un consensus ressort autour de l'importance d'agir avec des approches de type LRRD (linking relief, rehabilitation, development) et de garantir la coordination de l'ensemble des acteurs du triptyque « humanitaire-développement-paix », souvent régis par des normes étanches. Par ailleurs, certaines zones jaunes ou vertes peuvent aussi contenir des poches de forte instabilité, très localisées (exemple : sous-préfecture d'Amada Gaza, dans la Mambere Kadéi).

De manière assez cohérente, les interventions de sécurité alimentaire se concentrent en majorité dans les zones plus rouge/orange du pays. En revanche, on remarque l'absence (ou le nombre

réduit) d'activités et/ou de partenaires là l'où on pourrait investir davantage via des interventions agropastorales plus structurantes : le nord-est (zone délaissée et zone d'origine historique de la Séléka), l'axe Bangui-Bouar, la Kemo, et aussi les préfectures du nord-ouest qui, bien que affectées par des affrontements et exactions commis par les groupes armés, demeurent le « grenier de la RCA ». Si l'on insère sur cette carte les interventions planifiées par les trois bailleurs de fonds principales qui interviennent plutôt dans des approches de relèvement précoce et LRRD (la Banque mondiale, le Fonds Bêkou et le FIDA), on constate néanmoins que ces zones seront potentiellement couvertes :

- La Banque mondiale mettra bientôt en œuvre des programmes dans le nord-est, le nord-ouest (« connectivité rurale ») et Bangui ;
- Le FIDA dans la Nana Mambéré et une partie de l'Ouham Pendé ;
- Le Fonds Bêkou dans le nord-est, le nord-ouest, la Lobaye, l'Ombella Mpoko, Bangui et la Kemo.

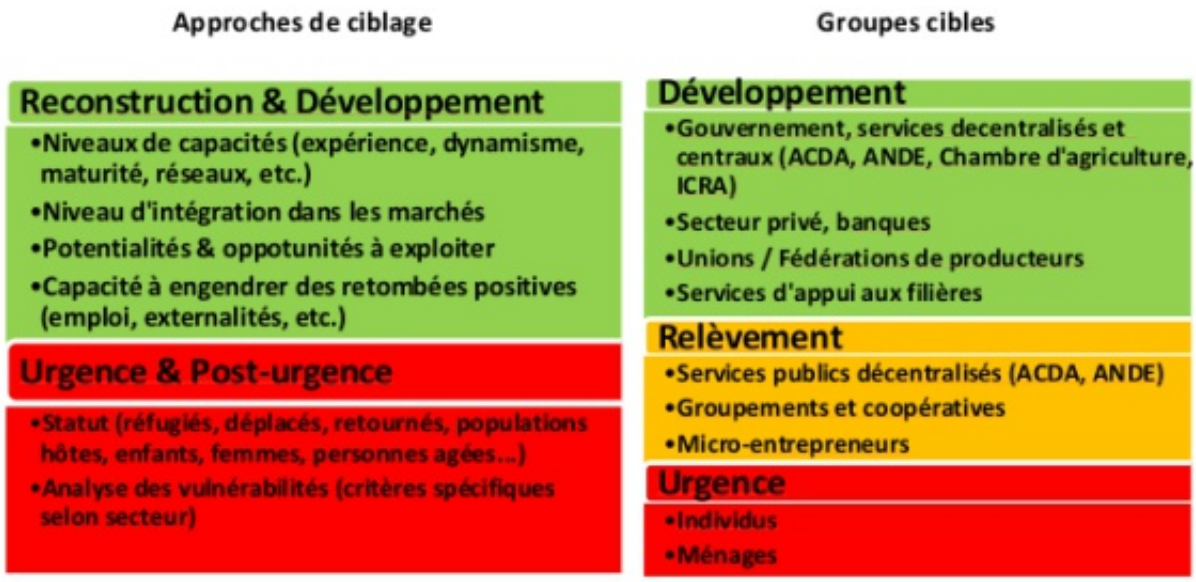
Une certaine cohérence semble donc se dégager en termes de couverture et de type d'intervention (urgence & post-urgence vs. relèvement & développement). Le défi réside dans les critères de ciblage et dans l'articulation des activités, en particulier dans le temps. La coordination des bailleurs et partenaires reste en effet à conforter.

Groupes cibles et critères de ciblage

L'idée selon laquelle l'aide humanitaire est accordée à **ceux qui en ont le plus besoin** (le principe fondamental d'impartialité) est essentielle. L'aide au relèvement (et au développement) pourrait et devrait en revanche se fonder sur l'analyse des capacités et l'appui à **ceux qui ne sont pas forcément dans la situation de « devoir survivre » : ce soutien peut naturellement générer des progrès techniques et économiques et, de proche en proche, amorcer un cycle vertueux bénéfique à d'autres groupes socio-économiques**, avoir des retombées (externalités positives) sur l'ensemble du secteur concerné et des populations rurales.

L'atelier a ainsi proposé, sans prétention d'exhaustivité, une typologie des approches de ciblage et des groupes cibles, établie selon les différents contextes décrits dans la section précédente.

S'il est évident que dans les interventions préconisées en zones d'urgence et post-urgence, on privilégiera **les individus et les ménages**, dans les contextes plus stables de relèvement et de développement on ciblera davantage des acteurs **qui ont des personnalités juridiques et qui incarnent des dynamiques sociales et économiques plus structurées**.



En passant des interventions d'urgence et post-urgence à des actions de relèvement, il faudrait donc que l'attention soit mise plus sur la reconstruction du secteur et de sa capacité à apporter des services pour satisfaire toutes les parties prenantes plutôt que sur le fait de répondre de manière ponctuelle et directe, mais non durable, aux besoins immédiats d'individus. C'est dans cette reconstruction du « secteur » que, de manière progressive, il faut impliquer notamment les services de l'État et travailler « avec » et « pour » les principales parties prenantes (dans le secteur agropastoral : producteurs – avec des différents niveaux d'agrégation et de maturité – commerçants, secteur privé, etc.) afin de poser les jalons d'une reconstruction durable du secteur en question.

Plus on va vers des situations et contextes stables, plus on doit accroître l'appui et le travail pour et avec le gouvernement et les structures nationales, qui ont une légitimité économique et sociale (voire juridique) majeure.



Les actions « passerelles »

Pour répondre globalement au problème de la décapitalisation des producteurs agropastoraux, la tendance des bailleurs consiste généralement à se focaliser – depuis fin 2013/début 2014 – sur des distributions de « kits » (semences et vivres) ou sur des transferts monétaires (bons d'achat). Ces opérations sont inscrites dans une logique de soutien aux moyens d'existence. Elles permettent de préserver l'état de santé (notamment nutritionnelle) des ménages mais elle ne redynamise pas le secteur agropastoral dans son ensemble (cf. pilier 3 du P-RCPA), notamment les filières porteuses. Elles peuvent même induire une certaine forme de dépendance à l'assistanat, dont il faut encourager la sortie quand la situation le permet.

En l'occurrence, il faudrait dans les zones jaunes et vertes **contribuer à la restauration des services, instances et mécanismes susceptibles d'assurer un accès durable et à moindre coût aux intrants** (semences, formations, géniteurs, services financiers, produits vétérinaires, etc.). Ce type d'approche est à privilégier en renforçant la résilience communautaire et en relevant les défis structurels des filières porteuses.

La matrice ci-contre présente un possible phasage des activités d'appui selon les contextes et selon les domaines que l'on veut renforcer (économique, financier, social, organisationnel, etc.).

OBJECTIFS	ZONES D'URGENCE	ZONES DE POST-URGENCE	ZONES DE RELÈVEMENT	ZONES DE DÉVELOPPEMENT
Renforcer les moyens de production	Distribution de kits, de cash Distribution de nourriture (protection de semences)	Cash for work Activités génératrices de revenu (AGR) à caractère social (groupements de femmes) Caisses de Résilience (tontines) P4P (achats des productions locales pour approvisionner les cantines scolaires)	Caisses de résilience (tontines améliorées) AGR axées sur des marchés porteurs P4P Foires à semences Redynamisation des services décentralisés Émergence des PME (coopératives) Réhabilitation d'infrastructures	Promotion / innovation des PME Mise en œuvre d'une politique agricole (+ appui budgétaire) Appui structures du monde rural (enseignement, protection juridique) Investissements (partenariat public-privé, cultures de rente)
Renforcer l'accès aux services financiers	Cash Bons d'achat	Redynamisation des pratiques informelles d'épargne (« Kelemba ») Cash for work avec épargne obligatoire (THIMO : travaux à haute intensité de main d'œuvre) Caisses de résilience	Caisse de résilience (tontines améliorées) Appui à l'émergence d'établissements de microfinance (EMF) Mise en place du cadre judiciaire régulant la microfinance Développement de produits plus adaptés Conseil à la création de TPE (toutes petites entreprises)	Innovation financière Synergies avec les EMF, banques Mise en place de lignes de crédits et fonds de garantie
Renforcer les liens sociaux	Protection des droits des populations déplacées	Reconstitution / revitalisation des groupements et d'autres instances locales présentes avant la crise Médiation entre communautés et usagers de l'espace (agriculteurs / éleveurs)	Promotion et appui pour la mise en réseaux des groupements, promotion des coopératives à tous les niveaux, émergence des faitières Foires à semences Appui à la redynamisation d'infrastructures à vocation sociale (maison des jeunes, centre de promotion féminin, etc.)	Consolidation des Unions, des coopératives, des fédérations, faitières nationales, etc. Pérennisation des centres à vocation sociale (maison des jeunes, centre de promotion féminin, etc.)
Renforcer les capacités organisationnelles des producteurs	Pas prioritaire ou activités ponctuelles Formations ad-hoc (hygiène, VIH/SIDA, etc.)	Formations rapides (3-5 jours) sur les techniques d'application immédiates Champs écoles paysans (CEP)	Champs écoles paysans Appui aux centres de formation continue Alphabétisation fonctionnelle Appui à l'émergence de formateurs endogènes	Consolidation des centres de formation, remise à flot d'une politique et d'une coordination nationale des acteurs Émergence de Bureaux spécialisés (cas des filières d'exportation) Dialogue sectoriel (Gouvernement-bailleurs), coordination des programmes et appui budgétaire

S'appuyer sur un schéma national pour conforter les prises de relais

D'autres structures nationales (instances) et approches ont fait la preuve de leur utilité quelle que soit la situation (urgence / post-urgence / relèvement) et mériteraient d'être davantage utilisées ou soutenues :

- **Au niveau des instances (étatiques et communautaires) susceptibles de fournir des services : le renforcement des capacités de l'Institut Centrafricain de Recherche Agricole (ICRA), dans le domaine de l'accès aux semences (projet Banque mondiale, WHH et FIDA) ; la restructuration de la Chambre d'agriculture ; la redynamisation des plateformes multifonctionnelles dans le domaine de la valorisation des produits agricoles et l'accès à l'énergie en milieu rural (BAD et Fonds Bêkou) ; la redynamisation des centres ruraux d'éducation et de formation (CREF) comme expérience dans le domaine de la formation rurale et communautaire. En termes de structuration des organisations paysannes : l'appui aux maraîchers et leur structuration en union (exemple réussi des maraîchers de Bangui : projet WHH/coopération allemande).**

- **Au niveau des approches : les actions développées dans le cadre du projet « Pôle de Développement » (Union européenne) en termes de gouvernance locale et de renforcement des capacités des organisations de la société civile, notamment dans la Kemo et la Nana Mambéré (projet mis en œuvre par l'IRAM et l'ONG nationale ECHELLE). Au niveau des mécanismes de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs : plusieurs ONG ont appuyé la redynamisation, voire la mise en place, d'instances locales en charge de la gestion des espaces et de la gestion pacifique des conflits, surtout dans les zones de transhumance. Ces expériences mériteraient d'être davantage analysées et capitalisées afin de les dupliquer dans d'autres zones du pays.**

Cette matrice se propose d'être un outil (à améliorer et/ou adapter en tenant compte de la spécificité de chaque contexte/situation…) pour comprendre quel type d'activité peut être mis en œuvre dans quelle situation et avec quel objectif. Il ressort que certaines activités peuvent être considérées comme des **« actions passerelles »** qui peuvent être des facteurs contribuant au changement d'une phase à une autre :

– Si les activités sont développées dans un contexte / situation (post-urgence), elles peuvent susciter l'émergence d'autres formes plus complexes d'interventions dans un contexte estimé meilleur (relèvement) et donc enclencher un processus progressif de développement. Par exemple, la **« Caisse de résilience »** peut pousser vers des pratiques d'épargne et de crédit plus formelles comme les **établissements de microfinance**.

– Si les activités sont engagées dans un objectif bien spécifique (économique), elles peuvent à terme impacter d'autres dimensions du développement comme celles du social ou de la réconciliation (Par exemple, l'appui aux centres de formation génère de fait des progrès techniques qui améliorent à moyen et long termes les performances et les revenus des producteurs).



Recommandations pour intervenir en situation instable et imprévisible

Pour opérationnaliser le nexus « humanitaire–relèvement–développement », il s'avère essentiel que les institutions, les bailleurs et les partenaires de mise en œuvre prennent en compte :

– D'autres types de critères de ciblage (vulnérabilité vs. performance) et d'autres groupes cibles (dimension individuelle vs. dimension collective), que ceux en lien avec l'intervention humanitaire immédiate ;

– La prise en compte du facteur temps (court terme vs. long terme), le temps d'instruction des bailleurs du développement n'étant pas celui des humanitaires, ce qui peut provoquer des « gaps » préjudiciables de financement en l'absence de coordination ;

– D'autres formules d'engagement et de partenariat entre les différentes parties prenantes : les bailleurs de fonds, agences des Nations Unies, gouvernement, ONG, communautés, secteur privé, afin d'être plus flexibles, coordonnés et inscrits dans la durée, en valorisant les expériences / succès locaux (ceci est aussi un des principes de Busan) ;

– Le « périmètre » des réponses apportées : promouvoir aussi une approche sectorielle et non seulement individuelle (« réponse immédiate aux besoins » vs. « redynamisation des services pour répondre aux besoins des producteurs ») ;

– Les besoins, rôles et responsabilités des autorités locales/nationales (neutralité, substitution *vs.* co–construction & renforcement des capacités des services étatiques) : ceci peut être en particulier le cas du sous–secteur de l'enseignement technique agricole (domaine dans lequel les opérateurs étrangers ne peuvent se substituer aux nationaux).

En bref, la réponse en faveur d'un relèvement durable doit : i) s'allier la pleine implication des acteurs nationaux, ii) s'appuyer sur la mise en place de « services pérennes », iii) valoriser les possibles synergies et partenariats avec le secteur privé et, iv) conforter la coordination avec les institutions légitimes.


BVB
09
Evonik

2. Table-ronde « Rôles des femmes dans le développement agropastoral »



Objectifs de la table-ronde :

- Partager des expériences prometteuses qui pourraient être mises à l'échelle pour renforcer les capacités des femmes en milieu rural
- Proposer des recommandations aux différents acteurs (gouvernement, bailleurs de fonds, secteur privé, société civile) à court et moyen termes pour réduire les obstacles à l'épanouissement de la femme rurale en RCA et traduire en action le P-RCPCA
- Formuler un plaidoyer / consensus pour la coordination des actions d'appui aux femmes

Intervenants à la table-ronde :

- Aperçu sur les contraintes, les expériences et les forces des femmes en milieu rural dans le secteur agro-pastoral : Muriel Kobena, référente VBG au FNUAP
- Gestion intégrée du manioc, sommet africain du manioc, enjeux pour les femmes rurales : Lucie Aba Toumnou, chercheuse à l'ICRA
- Rôle du gouvernement pour la promotion d'un cadre favorable à l'épanouissement de la femme rurale, les femmes dans le mouvement coopératif : Gisèle Pana, ministre des Affaires sociales

Les femmes occupent un rôle essentiel dans les dynamiques sociales et économiques de la RCA et jouent, dans le secteur de l'agriculture, un rôle prédominant avec une division du travail bien marquée. Dans le secteur vivrier, elles assurent une partie importante des opérations culturales : les travaux de semis, de récolte et de post-récolte leur sont spécifiquement dévolus, tandis que les hommes s'occupent prioritairement du défrichement, du dessouchage, du labour et du sarclage. Les femmes agricultrices pratiquent essentiellement les cultures vivrières et maraîchères dont elles sont les principales productrices et dont elles ont l'usufruit sur les lopins de terres attribués par les hommes. Elles contrôlent également les activités d'élevage domestique. L'élevage est pratiqué par plus de 80 % de la population rurale, mais c'est le petit élevage traditionnel qui prédomine. Les femmes sont en majorité impliquées dans l'élevage à cycle court (petits ruminants, porcins, volailles), tant dans la production que dans la transformation et la commercialisation des produits. L'élevage du gros bétail relève plus des attributions des hommes, mais les femmes sont généralement les gestionnaires du lait. Dans les familles rurales, l'homme est traditionnellement le chef des activités rapportant des revenus importants, même si la femme se charge de la majeure partie des activités, que ce soit dans l'agriculture, l'élevage, la pêche ou la sécurité alimentaire.

Dans les familles rurales, la complémentarité entre les rôles des hommes et des femmes n'empêche pas l'inégalité face à la décision, à la charge de travail et au juste partage des bénéfices tirés des activités. Pour les femmes, ces dernières se surajoutent aux tâches ménagères, aux soins des enfants, à la collecte du bois et de l'eau, etc. La crise qu'a connue la RCA depuis 2012 n'a fait que détériorer les conditions de vie des femmes et ajouter de nouvelles difficultés à leur épanouissement : déplacements, destructions, pillages, violences généralisées, maladies.

Pourtant, des marges de manœuvre considérables existent en termes de progrès technique, économique et social si on revisite le rôle des femmes dans le secteur rural. Celles-ci étant souvent impliquées dans la prévention des conflits et la recherche de la cohésion sociale aux niveaux communautaire et national, elles pourraient fortement contribuer à la construction de la paix. La situation actuelle de sortie de crise constitue en effet une opportunité pour mieux concevoir, planifier et coordonner les actions qui vont concourir à un processus d'autonomisation et d'épanouissement de la femme rurale en s'alignant aussi avec les objectifs et les orientations du P-RCPCA qui souligne le rôle des femmes dans le processus de développement.

Durant la dernière décennie, plusieurs approches et actions ont été développées en milieu rural pour soutenir le processus d'autonomisation des femmes. La table-ronde a permis de mieux les découvrir et en voici un rapide aperçu.

Les plateformes multifonctionnelles

Les plateformes multifonctionnelles (PFMF) ont été introduites pour la première fois en RCA, dans l'Ouham Pendé, sous financement de l'Union européenne (en 2010). Fondée sur les expériences tirées de pays comme le Mali et le Burkina Faso, la PFMF vise à améliorer les conditions de vie des populations, et des femmes en particulier, en leur offrant une source d'énergie mais aussi des moyens et équipements divers qui permettent à la fois d'accroître la valeur ajoutée des produits, d'alléger la charge de leurs travaux et d'offrir des services communautaires comme un meilleur accès à l'eau potable. La PFMF revêt une importance clé comme outil de développement communautaire, spécialement dans les zones reculées et marginalisées.

Une plateforme est normalement constituée par un bâtiment d'environ 100 m² au centre duquel on retrouve un moteur d'environ 10 à 15 KW qui permet de faire fonctionner différentes machines : décortiqueuse, presse à huile, moulin, poste à souder, batterie de recharge, frigo et/ou congélateur, motopompe, photocopieur, etc.

Une PFMF est gérée par un comité de gestion, essentiellement composé de femmes, qui assure le développement de l'entreprise à tous les niveaux (stratégique, technique, organisationnel) et décide sur quelles machines investir, quels tarifs appliquer, qui recruter comme « équipe de maintenance », etc. Si elle est bien gérée, une PFMF est en mesure de dégager des bénéfices financiers.

Les PFMF transforment aussi l'emploi du temps des femmes en générant davantage de « temps libre » pour participer à d'autres activités visant leur autopromotion (alphabétisation, sensibilisation et formation aux compétences de vie, etc.) et leur épanouissement. Les PFMF peuvent offrir des options concrètes pour faciliter et pérenniser l'emploi des jeunes qui peuvent disposer d'équipements pour leurs activités et même travailler pour la maintenance journalière de ces structures.

Actuellement, une trentaine des PFMF sont installées dans l'Ouham Pendé, l'Ouham et la Bamingui Bangoran (bailleurs : BAD, Banque mondiale, Fonds Humanitaire).



La Caisse de résilience

La vulnérabilité des communautés rurales en situation de crise, voire de conflit armé permanent (avec les vols, assassinats, violences, destructions provoqués), devient encore plus aigüe quand d'autres risques rencontrés « classiquement » en milieu rural sont exacerbés : maladie des animaux, aléas climatiques, perte des récoltes, invasion de chenilles légionnaires, altération de la fertilité des sols, saturation des marchés. Pour apporter un outil de prévention et de réponse adéquat, la FAO a conçu et promu depuis 2008 l'approche « Caisse de résilience » dans plusieurs pays (Ouganda, Libéria, Malawi, Tchad et Mali). Elle a été initiée en RCA en 2014 avec le concours de l'Union européenne et de la Banque mondiale.

L'approche « Caisses de résilience » est centrée sur les communautés. Elle prend en compte – en même temps et de manière intégrée – l'introduction d'activités économiques durables (dimension technique) et l'accès à l'épargne et au crédit (dimension financière) tout en renforçant les notions

des membres sur des thèmes comme les compétences de vie (hygiène, santé maternelle, etc.), le vivre ensemble, la prévention et la gestion des conflits qui permettent de renforcer la solidarité entre les groupes d'agriculteurs ou les associations de femmes (dimension sociale).

En ciblant les structures associatives existantes (groupements, coopératives), on apporte via des ONG internationales et locales un « paquet de services » surtout aux petits exploitants et aux femmes qui vont leur permettre d'augmenter, d'accumuler et de diversifier leurs avoirs, afin d'améliorer leurs moyens d'existence (renforcer leur résilience).

Ces services sont apportés via les trois volets qui constituent le cœur de l'approche de la « Caisse de résilience » :

– Le **volet technique** s'appuie sur une approche d'apprentissage fondée sur le « Champs École Paysan » (ou Ferme École pour l'élevage) et de la dotation de kits / équipements qui peut être modulée selon le contexte (urgence, post-urgence, relèvement, développement), les groupes cibles, les spécificités agropastorales, etc.

– Le **volet financier** se traduit par un mécanisme d'épargne & crédit géré de manière communautaire qui s'appuie sur les pratiques traditionnelles des tontines (« kelemba » en sango). Ce mécanisme joue un rôle essentiel pour les membres du groupe, rôle souvent négligé dans les approches d'intervention post-crise. En effet, grâce à ces « tontines améliorées », les membres des groupes peuvent garder en sécurité leurs petites épargnes, mais aussi accéder à des crédits et à un système d'assurance lors de certains évènements (maladie, décès, naissance, etc.).

– Le **volet social** utilise l'ensemble des membres du groupe ou de l'association comme un « vecteur » ou une « porte d'entrée » pour véhiculer des messages via des sensibilisations / formations dans de multiples domaines tels que la santé maternelle, l'hygiène, la prévention et la gestion des conflits, les droits, etc.

Schématisation de l'approche « Caisse de résilience »



L'approche a démontré que les ménages engagés dans les Caisses de résilience disposent finalement d'un menu d'options (techniques, financières et sociales) qui leur permet de mieux appréhender les aléas relatifs à la vie en milieu rural et d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (FAO 2014). Cette approche favorise la responsabilisation et l'engagement des communautés pour l'application des bonnes pratiques agricoles, nutritionnelles, environnementales, économiques et sociales grâce à un système de conditionnalités géré au niveau local.



Les Caisses de résilience s'appliquent particulièrement bien aux associations féminines, leur permettant une certaine forme d'autonomisation, notamment une reconnaissance au niveau de la communauté tant pour leurs rôles économiques que sociaux, que pour les générations futures.

Aujourd'hui, plus de 6 000 groupements ont été soutenus dans le pays. L'approche Caisses de résilience requiert un investissement minimum (10–20 membres) d'environ 1 000 €.

Centre de promotion féminine

La table-ronde a permis de souligner le fait que plusieurs expériences de centre d'appui pour les femmes ont existé et existent actuellement dans le pays. Mis en place directement par l'État ou à travers des ONG dans le cadre des projets initiés notamment sur la période 2005–2008, plusieurs types de centre sont donc actuellement présents : centres d'écoute, cliniques juridiques, centres de promotion de la femme, maisons de la femme, etc. De manière générale, ces centres mettent en œuvre les activités suivantes :

– **Volet socio-juridique** : appui psychosocial et juridique aux femmes, notamment dans la prévention et la gestion des cas de violences basées sur le genre (VBG), distribution de kits de première nécessité, référencement vers d'autres structures (notamment vers des centres de santé).

– **Volet socio-économique** : soutien à des activités génératrices de revenu (AGR), alphabétisation, formation aux petits métiers (saponification, couture, transformation alimentaire, etc.).

Les principaux défis rencontrés dans ce genre de structure se situent à deux niveaux :

– Le **modèle économique** : Les centres devraient fonctionner via des dotations de l'État, renforcées par des subventions (projets) et bien entendu par des mécanismes stricts et rigoureux de cotisations (frais d'inscription, frais d'adhésion, etc.) auprès des bénéficiaires. Dans les faits, les seules sources réellement disponibles demeurent celles qui proviennent des projets des ONG. Par essence, ces ressources sont limitées dans le temps et dépassent rarement 12 ou 18 mois. Elles empêchent donc une pérennisation des activités et une planification stratégique et opérationnelle à moyen et long termes. Une réflexion s'impose donc afin que ces structures puissent disposer d'un mélange de ressources qui leur permette une stabilité financière tout en favorisant une appropriation de la part des communautés.

– Le **modèle de gouvernance** : Les modèles de gouvernance sont également très variés et souvent ne sont pas conçus pour assurer une gestion durable et pérenne. Certaines structures sont dirigées par le personnel des ONG, certaines par des comités de gestion qui sont l'émanation de la communauté et d'autres par des directeurs ou fonctionnaires nommés par le ministère (forte « tutelle » administrative).

À la fin de la table-ronde, les participants ont conclu sur le fait que « ces initiatives devaient être capitalisées et promues par toutes les parties prenantes afin de devenir des outils privilégiés pour accompagner les communautés rurales dans le processus de renforcement de leurs capacités de résilience en RCA ».

À cet effet, il a été suggéré que :

· Les concepts de PFMF, de Caisse de résilience et de centre de promotion féminine puissent être dument promus auprès des communautés de base afin qu'elles puissent en prévoir et demander leur installation dans leurs villages ;

· Une assistance technique puisse accompagner les ministères techniques et les partenaires de mise en œuvre vers une « standardisation » et une « certification » de ces instruments de développement en validant les outils techniques (manuels de formation, descriptifs techniques des bâtiments et équipements, systèmes de S&E, etc.).

L'importance du manioc

Le manioc, qui est une plante d'origine américaine, a été introduit en Afrique au XVI^{e} siècle par les Portugais et s'est ensuite diffusée à partir des côtes au point qu'à la fin du XIX^{e} siècle, toute l'Afrique le connaissait. C'est une plante arbustive pérenne, de la famille des Euphorbiacées, qui produit des tubercules comestibles. Tandis que ceux–ci sont râpés en Amérique centrale pour produire la farine, ils sont rouis en Afrique centrale. Ce rouissage – qui pourrait venir des pratiques de désintoxication de certaines ignames sauvages par un long trempage – est une innovation rarement soulignée, comme d'ailleurs la consommation des feuilles de tous les maniocs cultivés, doux ou amers, comme légumes.

Souvent décrié et même considéré comme un parent pauvre au sein de la famille mondiale des plantes de base, le manioc est au contraire un élément glucidique très nourrissant qui constitue une excellente base de repas s'il est accompagné d'un véritable plat d'accompagnement, ce qui est le cas en République centrafricaine où tout repas signifie l'association d'une boule de manioc et d'un mets d'accompagnement – viande, insectes ou légumes – qui donne souvent d'ailleurs son nom à la préparation consommée.

Le manioc combine plusieurs avantages : une culture simple (bouturage et sarclages 2 fois par an), une disponibilité sur toute l'année en restant en terre, une préparation qui n'occupe le plus souvent les femmes que trois jours pleins par mois (déterrage, épluchage et séchage) et une conservation au village sous forme de cossettes sèches qui permet ensuite la préparation d'une quantité de farine suffisante pour plusieurs jours. Il est de plus facile à piler.

Le manioc est un atout pour le développement et la sécurité alimentaire en RCA. Comme sa transformation est une activité essentiellement féminine, il représente un enjeu majeur de progrès social. L'amélioration des techniques (essentiellement manuelles à ce jour) pourraient faire gagner en productivité, diminuer la pénibilité du travail et augmenter les revenus agricoles dédiés aux femmes.



3. Table-ronde « Relance des marchés en situation de crise chronique »



Objectifs de la table-ronde :

- Documenter les types de coopération à établir entre bailleurs de fonds, humanitaires, agences de développement, ministères et services agricoles spécialisés pour soutenir l'investissement dans les marchés
- Engager une réflexion sur les moyens pour viabiliser et sécuriser les investissements des groupements de producteurs, en tenant compte des fragilités politiques et structurelles de la RCA

Intervenants à la table-ronde :

- L'agriculture contractuelle en situation d'instabilité chronique, l'exemple de la relance du coton : Aimé Amoudou, directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture
- Sécurité alimentaire vs. développement agricole : les défis d'un engagement des bailleurs sur le long : Désiré Yasigao, président de la chambre d'agriculture

Depuis plusieurs décennies, la RCA va de crise en crise, ce qui n'a pas permis d'optimiser les échanges, tant au niveau national que sur le plan international. Les rebellions des années 1990 et 2000 et les conflits armés qui ont suivi quelques années plus tard ont fortement réduit, voire dans une certaine mesure, anéanti les cultures de rente (coton, café, cacao, etc.). Le réseau routier, peu étendu et défectueux, limite et rend coûteux le transport des intrants et des récoltes, en particulier celui des biens pondéreux et périssables (produits maraîchers, bananes, etc.). De plus, le fort enclavement du pays et l'environnement juridique (climat des affaires) très dégradé limitent la compétitivité et découragent les investisseurs. Les systèmes agricoles se maintiennent en conséquence dans un mode de production extensif et peu productif, sans aliénation possible du foncier, que ce soit dans le sous-secteur de l'agriculture (abatis-brûlis) ou dans celui de l'élevage (sédentaire et transhumant).

Cette extrême paupérisation des populations rurales fait le lit des acteurs de la violence qui en profitent pour contrôler, taxer et subordonner les opérateurs économiques et transporteurs. Le commerce devient, en l'absence d'investisseurs, un « stimulant » entretenant le conflit : les « monopoles » illégaux gérés par les chefs de guerre bloquent les projets de développement, raréfient l'offre de produits alimentaires et font augmenter les prix, nourrissant en cascade l'instrumentalisation des communautés et la haine interethnique. Le cas de la sous-préfecture de Kabo en est un exemple illustrateur.

Le programme « Purchase for Progress » (P4P) du PAM

Le P4P consiste à s'approvisionner en vivres auprès des agriculteurs centrafricains : en 2017, 1 200 tonnes de céréales et de légumineuses ont été « préachetées » afin d'approvisionner ensuite les cantines scolaires. L'agence onusienne crée un marché local, évitant les distorsions de prix souvent observées quand les denrées, en nature, proviennent de pays donateurs disposant de surplus. Le PAM satisfait ainsi pleinement aux objectifs de la convention de Londres sur l'assistance alimentaire.

L'augmentation de la production et le retour des investisseurs peuvent a contrario renverser cette spirale infernale de la déflation économique, car les rapports de domination psychologique sont alors mis en défaut. La relance des échanges devient sinon la principale, du moins une solution idoine à la crise. En effet :

– Le commerce favorise la coopération entre acteurs économiques aux différents niveaux territoriaux, du village, de la préfecture, entre la province et la capitale, voire vers l'extérieur du pays (les agriculteurs ont besoin d'intermédiaires fiables pour commercialiser leurs productions et ces

derniers savent prévoir plus facilement, avec le gouvernement, les mesures de sécurité qui garantiront l'intégrité de leurs marchandises). Vecteur de contrats et donc de liens sociaux, le commerce agricole crée des occasions de dialogue et d'entente entre communautés qui jadis pouvaient s'opposer ou s'éviter.

– La redynamisation de l'économie rurale devient un facteur d'intégration des communautés, particulièrement en milieu rural. Les éleveurs, sédentaires, semi-nomades et transhumants, viennent vendre les sous-produits (bouses, sang, etc.) auprès des agriculteurs pour s'approvisionner ensuite en céréales et biens de consommation. Pour ce faire, ils ont besoin de communautés agricoles et commerciales dynamiques (voir aussi 4e table-ronde).

– Enfin, la relance agricole est un passage obligé pour augmenter le PIB du pays, créer de la richesse interne et générer des devises : soit par effet de substitution aux importations (cas de l'huile si les oléo-protéagineux produits localement peuvent être transformés), soit par l'exportation. L'investissement public est alors encouragé pour soutenir l'effort de relance (désenclavement, construction de marchés, etc.).

L'assistance humanitaire et son impact attendu sur les marchés

Si l'agriculture fait bien partie des priorités de la communauté humanitaire, force est de constater qu'elle ne peut guère être perçue que comme un support pour garantir la « sécurité alimentaire ».

Les projets consistent en des « cash transfer » ou des « food for work » (pour augmenter le pouvoir d'achat des ménages le plus vulnérables ou affectés par la crise), en de la formation *vs.* sensibilisation, en des distributions de semences (voire de « semences de protection » quand elles sont doublées de dons en denrées alimentaires), et enfin en des opérations dites de « kits de démarrage » pour reconstituer un minimum d'actifs en début de campagne.

Les actions financées rehaussent indéniablement les ressources et masses monétaires en circulation en zones rurales tout en permettant d'atténuer les conséquences de l'extrême pauvreté et de la malnutrition chronique. Elles créent des opportunités d'emploi pour les jeunes, à court terme (le temps d'une campagne), réduisant les risques d'enrôlement dans les groupes armés. Elles visent enfin à créer du dialogue, donc à diminuer les conflits entre usagers de l'espace, notamment l'accès au foncier et aux pâturages.

En revanche, l'impact de tels projets sur le développement agricole à moyen et long termes est pour l'instant très peu perceptible. Ce n'est du reste pas la vocation des interventions humanitaires, qui doivent pouvoir trouver un relais immédiat auprès du gouvernement (financements des services collectifs et de l'assistance sociale sur ressources publiques) ou auprès des banques du développement (sur subventions ou sur prêts bonifiés).

« Marché, sécurité alimentaire, croissance et développement agricole »

– Tendance à aborder le problème du développement agricole sous l'angle de la production (produire pour vendre) et non sous l'angle du marché (produire ce qu'on peut vendre)

– « On produit d'abord et on recherche le marché ensuite ». Or, on doit d'abord identifier le marché et produire ce que demande ce marché (intérêt de l'agriculture contractuelle).

– C'est un marché garanti et rémunérateur qui sera la motivation du producteur agricole, pour augmenter sa superficie, améliorer sa technologie et moderniser son exploitation.

Conclusion : Il faut considérer le marché comme moteur de la croissance et du développement agricole. »

Extrait de la présentation de Dr Désiré YASSIGAO, Président de la Chambre d'Agriculture, d'Elevage, des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et du Tourisme

Les filières commerciales en situation de crise armée

Les entreprises agro-industrielles sont peu présentes en RCA. Soutenir leur développement est une priorité tant leurs activités sont susceptibles de créer de la valeur, de générer des emplois et d'injecter des liquidités dans l'économie locale. Malgré le « risque pays », des formes d'agriculture contractuelle peuvent être testées pour faire converger les efforts de chacun et mutualiser les risques pris. Ceci est une des clés de la relance des marchés. En voici quelques exemples :

- Les légumineuses, dont le soja, peuvent constituer des spéculations commercialisables, au regard de leurs usages multiples (alimentation humaine vs. animale, trituration). HUSACA, d'ailleurs, met en place un modèle d'achat du maïs pour la fabrication de provende valorisant les sous-produits de ses huileries de palme.

- La filière café est encore largement laissée pour compte par l'État et les acteurs internationaux ; elle fonctionne pour l'instant sous la forme d'un flux de produits très contrôlé (et limité) par les groupes armés le long des routes d'exportation depuis la Basse-Kotto et le Mbomou.

- Le cacao est une spéculation également identifiée comme prioritaire par le gouvernement, bien que la filière, embryonnaire depuis les années 1970, n'ait pas encore jamais pu se développer. Elle nécessiterait des alliances préalables, s'agissant de la transformation et de la commercialisation, avec le Cameroun, pays voisin et grand exportateur mondial.

- Le coton est de nouveau cultivé dans les régions de Bossangoa et de Sibut. Environ 5 000 tonnes de coton-graines ont été récoltées au cours de la campagne 2017-2018. Cette spéculation fait l'objet d'un plan de relance, piloté par le gouvernement (voir sous-partie suivante).

- Les filières de produits animaux sont largement sous-développées malgré les potentiels importants.

Le schéma ci-après présenté (élaboré par le ministère de l'Agriculture) montre que des coopérations entre acteurs humanitaires et acteurs du développement sont non seulement possibles mais souhaitables pour créer des effets de levier sur l'économie rurale.



Si monter des partenariats public–privé est pertinent, une telle option ne peut être viable et durable qu'à la condition d'aboutir à des schémas d'organisation sociale robuste, capables de surmonter une histoire contemporaine encore mouvementée, ponctuée d'événements de violences et de pillages. Cette situation pose trois questions connexes, dont les participants au colloque, professionnels (agriculteurs, éleveurs), autorités traditionnelles, institutionnels, chercheurs, société civile, ont longuement débattu :

– Il est d'abord apparu indéniable que l'investissement dans les filières porteuses était essentiel, mais que le climat des affaires n'était pas encore favorable. Il convient de sécuriser et stabiliser l'environnement juridique. Des engagements politiques forts sont attendus de la part des investisseurs comme des banques de développement (recommandation du FMI) ;

– Il s'agit d'identifier les spéculations à privilégier, les modes de contractualisation entre acteurs de chacune des filières choisies, et enfin les modalités de sécurisation et de viabilisation des groupements de producteurs qui ont vocation à mutualiser les outils de production et les réseaux de commercialisation. En cela, le projet de règlement sur les coopératives préparé par la Chambre d'agriculture, dans la droite des directives de l'OHADA, est une initiative saluée ;

– La mise en place des services d'accompagnement (microfinance, formation, appui conseil) sera essentielle, mais évidemment bien complexe dans le contexte actuel d'insécurité. Des voyages d'étude dans des pays comme la Côte d'Ivoire ou le Cameroun, qui sont parvenus à réformer le secteur de l'enseignement technique agricole, seraient utiles.

En d'autres termes, il faut des politiques publiques audacieuses, soutenant les initiatives qui mutualisent capitaux et prises de risques. Tester des coopérations qui unissent pouvoirs publics, bailleurs de fonds, acteurs humanitaires et entreprises autour d'objectifs communs est indiqué. Cela suppose de structurer (ou restructurer) le dialogue entre l'État, les producteurs, les investisseurs, les bailleurs de fonds, voire les agences des Nations unies (la FAO et le PAM sont déjà actifs).

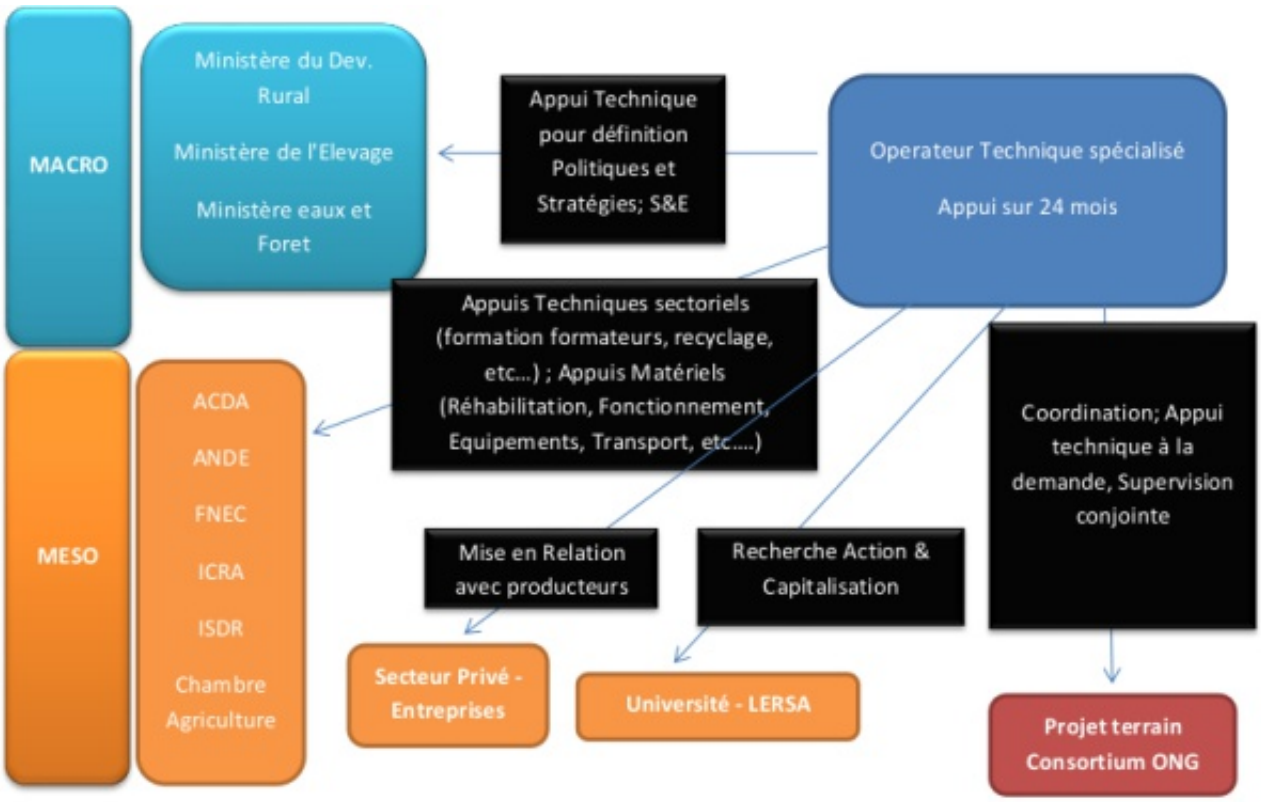


L'appui planifié par le fonds Bêkou pour soutenir en même temps :

– Les institutions agropastorales au niveau central (ministères de l'Agriculture et de l'Élevage), par de l'assistance technique résidentielle,

– Les services décentralisés d'appui/conseil aux producteurs : Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) ; Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE) ; Institut centrafricaine de recherche agronomique (ICRA) ; Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC) ; Chambre d'agriculture, qui a un rôle clef dans le rapprochement producteurs / secteur privé),

– Et aussi les producteurs eux-mêmes via des projets d'ONG, des appuis aux filières porteuses et des synergies avec le secteur privé, pourraient constituer une réponse novatrice et idoine à propulser le secteur dans son ensemble (cf. schéma illustratif ci-après).



Le coton, une plante du relèvement économique

Ces dernières années, la RCA a connu une baisse drastique du niveau de production cotonnière alors que les indicateurs et cours mondiaux sont favorables. Créateur d'emplois et de richesse, le coton pourrait bel et bien constituer un instrument de pacification des régions Nord-Ouest et centre du pays, tant il cristallise l'intérêt et l'attention des communautaires rurales aujourd'hui.

Le coton est en effet une « locomotive » pour les cultures vivrières : il est associé aux cultures annuelles, céréales (maïs) et légumineuses (soja, arachide), et précède le manioc. Il s'agit d'une culture de rente « populaire », car il s'inscrit exclusivement, en RCA, dans le cadre de l'agriculture familiale. Le coton permet d'augmenter les revenus tirés en début de rotation (première année après défriche), utile pour les besoins de scolarité, de santé, de thésaurisation. Dans les années 1970, il a intéressé 200 000 producteurs.

L'État centrafricain, conscient de l'importance économique et social du coton, a entrepris plusieurs initiatives ces deux dernières années pour en relancer la culture : l'apurement des arriérés des acteurs de la filière engagé en 2017 avec l'aide de la Banque mondiale a été un engagement fort. Avec l'appui technique de Geocoton, le gouvernement accompagne les paysans de la préfecture de la Kemo et engage des travaux de réhabilitation de l'usine d'égrenage de Guiffa : ceci permettra de

Projet du gouvernement de relance du coton dans le centre de la RCA

Objectifs :

- Augmenter les revenus des producteurs
- Développer l'économie locale
- Renforcer le rôle des femmes dans l'économie
- Améliorer les infrastructures et les pistes
- Professionnaliser les organisations des producteurs
- Favoriser la pacification de la région

Activités :

- Soutenir la culture du coton : formation des producteurs, distributions d'intrants, production de semences et rachat du coton-graine
- Réhabiliter l'usine d'égrenage de Guiffa
- Développer les cultures en rotation avec le coton et promotion du soja
- Créer une huilerie : trituration des graines de coton, de soja et d'arachide
- Renforcer les capacités des GIR (groupements d'intérêt rural, sorte de coopératives)
- Entretenir les pistes rurales

Résultats attendus :

- 40 milliards de FCFA de chiffre d'affaires injectés via 20 000 ménages
- Création d'emplois et d'activités économiques en milieu rural
- Diversification agricole et progrès techniques (production d'huile alimentaire, de tourteau et de provende)

Extrait de la présentation d'Aimé Amoudou, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et du Développement rural.



Colloque

Les tables-rondes

Mercredi 28 février

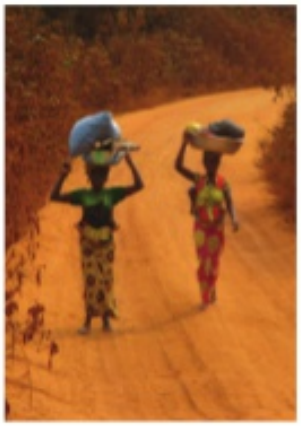
9h : **Ouverture**, suivie d'un café de bienvenue

10h-12h30 : Table ronde 1
Association agriculture-élevage

14h30 -17h : Table ronde 2
Relance des marchés



Jeudi 1er mars



9h -11h30 : Table ronde 3
Rôles des femmes dans le développement agropastoral

13h30-16h : Table ronde 4
Lien urgence développpement dans le secteur agricole

16h-17h : **Synthèse des tables rondes et clôture**
17h : **Cocktail offert aux participants**

Animateurs :
François Grünewald, directeur du groupe URD,
Guy-Florent Ankogui, enseignant-chercheur à l'université de Bangui



4. Table-ronde « Association agriculture-élevage »



Objectifs de la table-ronde :

- Débattre des initiatives de la part du gouvernement, des ONG nationales et internationales appuyées par les agences des Nations unies et les bailleurs, pour promouvoir le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs
- Réfléchir, dans le cadre des actions de relèvement, à la manière de promouvoir diverses formes d'association/intégration agriculture-élevage, adaptées aux territoires, pour redynamiser l'économie rurale de façon efficace et apaisée

Intervenants à la table-ronde :

- Les différents aspects de l'association / intégration et les enjeux de la relation entre groupes pastoraux : Guy-Florent Ankogui, enseignant-chercheur à l'université de Bangui
- Quelles actions envisager pour assurer une gestion apaisée des territoires agropastoraux et redynamiser l'économie rurale ? Exemple de l'initiative conduite dans la Mambéré Kadéï : Emmanuel Namkoisse, directeur de cabinet du ministre de l'Élevage
- Initiatives Bêkou pour la promotion du vivre ensemble et la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs : Davide Stefanini, représentant du fonds Bêkou

Quelques éléments de contexte

Les activités agricoles et pastorales cohabitent dans une grande partie du pays, voire au sein des familles au travers des petites exploitations sédentaires.

L'élevage bovin se décline en une série de systèmes de production allant de l'élevage pastoral bovin transhumant, parfois transfrontalier, au petit élevage familial sédentaire (ovins, caprins, volailles, etc.), intégré aux exploitations et pratiqué comme « élevage de case », en passant par des formes d'élevage agro-pastoraux de moindre mobilité, qui sont essentiellement le fait de pasteurs Peuhl Mbororo centrafricains.

Les initiatives prises dans le passé en matière d'aménagement des espaces favorisaient une partition de l'espace entre zones agricoles et zones de pâturage pour éviter les conflits (création ancienne des zones d'actions agropastorales – ZAGROP – et des associations éleveurs-agriculteurs – AEA). Si cette logique de division et de séparation a pu, au cours des premières années de sa mise en place, permettre de juguler les conflits, elle a progressivement contribué à exacerber les tensions et n'était in fine plus respectée par les agriculteurs et les éleveurs. Les tensions foncières ont été démultipliées par une densification agricole rapide des zones septentrionales et une progression constante des troupeaux transhumant en direction du sud (augmentation des cheptels, pastoralisme transfrontalier en pleine évolution, dynamiques sous-régionales). Les tensions sans cesse croissantes entre et avec les communautés pastorales existent aussi (Mbororo vs. Mbarara) ; elles contrastent avec une RCA à l'image idyllique, tant les surfaces de pâturage sont presque illimitées et riches (longue saison des pluies et rivières permanentes).

La gestion des interactions entre éleveurs et agriculteurs, ainsi qu'entre différents groupes pastoraux, est donc complexe et demande l'attention à la fois des acteurs du développement et des acteurs de l'humanitaire. Si les agriculteurs sont souvent victimes de la crise, les éleveurs le sont aussi ; beaucoup d'ailleurs sont encore réfugiés. La crise crée en effet des préjudices graves à toutes les parties qui ont donc intérêt à dialoguer, coopérer et se réconcilier. Le rôle de l'État est ici majeur. Enfin, s'applique aussi en l'espèce le principe du « Do no harm », étant donné l'action des humanitaires dans le domaine (campagnes de vaccination notamment).

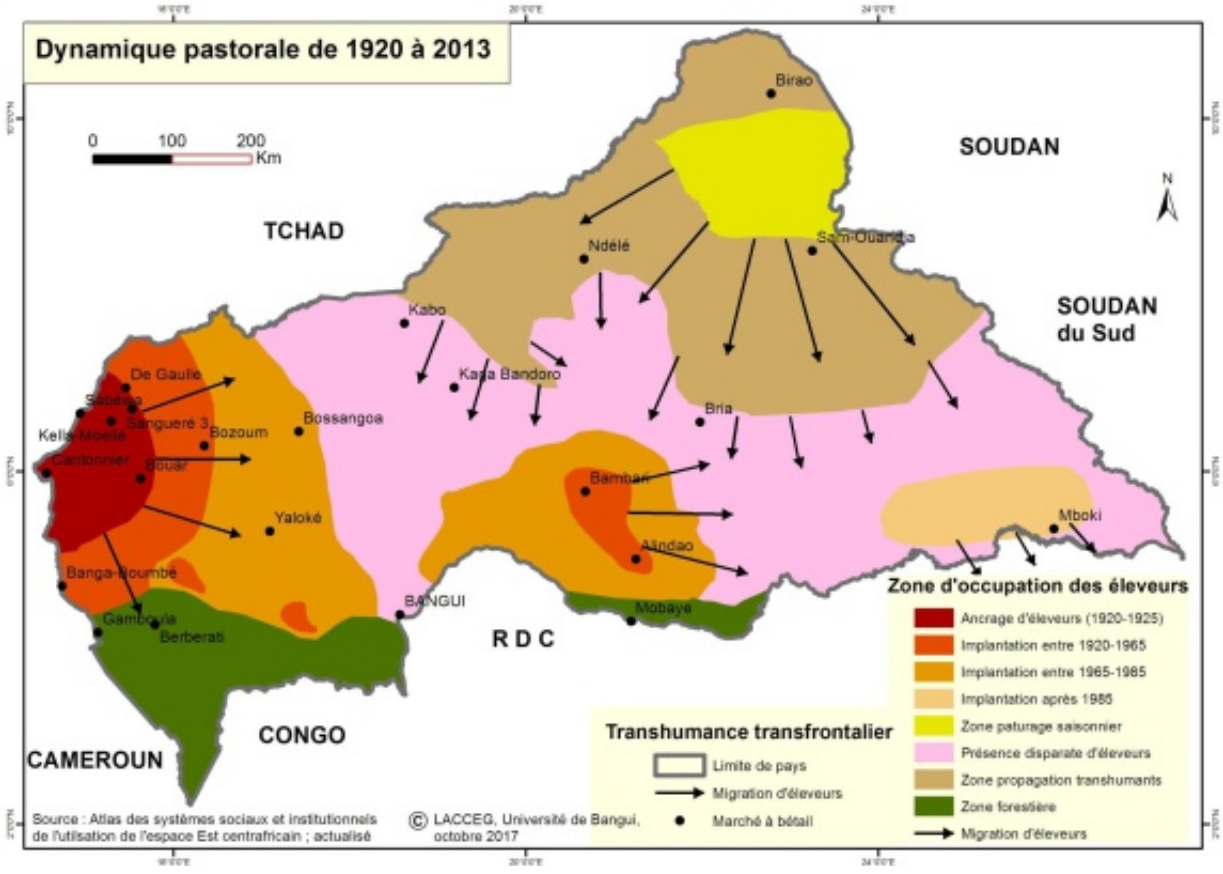
De nombreuses initiatives ont été prises par le gouvernement, la FAO, les ONG nationales et internationales pour favoriser le retour des déplacés et des réfugiés chez eux, notamment les éleveurs centrafricains résidant temporairement dans les pays voisins comme le Cameroun, avec des résultats pour l'instant en devenir pour la promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale entre les communautés.

Une autre particularité de la RCA est que l'association agriculture-élevage y est faible, se résumant à la culture attelée développée dans quelques exploitations agricoles (notamment du Nord-Ouest et du centre du pays, l'ancienne ceinture cotonnière) et à l'utilisation des bouses lorsqu'est pratiqué le parcage nocturne des bovins (les bouses servant de fumure organique pour le maraichage). Dans les champs cultivés en défriche-brûlis, la fumure animale n'est pas utilisée, ni même la vaine pâture (en raison de la grande dispersion des parcelles cultivées, qui crée un « mitage » de l'espace et contraint d'éloigner agriculture et élevage). C'est ce qui explique la faible productivité de l'agriculture centrafricaine (la fertilisation des cultures ne se faisant que par la recomposition de l'humus du sol au travers d'une longue jachère) et sa sévère pénibilité (la défriche mobilise beaucoup d'actifs agricoles et ne peut être mécanisée).



Comment expliquer une telle situation dans un pays qui se dit « à vocation agricole », quand on sait que dans certains pays soudano-sahéliens, l'association agriculture-élevage est une pratique quasi-généralisée ? Quelles pourraient être les réponses, adaptées aux différents contextes locaux, et quels sont les acteurs institutionnels les plus responsables pour engager le dialogue et les projets en faveur d'une cohabitation plus harmonieuse entre les communautés ?

La table-ronde a planché sur les aspects de médiation au plan local, sur les approches techniques permettant d'aboutir sur des progrès techniques et sociaux, et enfin sur les enjeux globaux liés en particulier à la sécurité et à la grande transhumance.



Extrait de l'étude de l'Union européenne « AX-24 La transhumance en Centrafrique : une analyse multidimensionnelle » (Guy-Florent Ankogui et Thierry Vircoulon)

L'approche « gagnant-gagnant » au niveau local

Sur le plan social, il faudra assurer le rétablissement des relations de confiance entre les différentes communautés en passant à la fois par la redynamisation des mécanismes traditionnels de concertation et, sur le plan économique, par l'appui à la production (recréation des grandes filières des produits d'élevage).

En matière de promotion du dialogue et de la paix, on peut citer l'exemple du « Projet de relance du dialogue local dans la Mambéré Kadéï » réalisé par l'IRAM et la Croix-Rouge française (phases 1 et 2) de 2016 à 2018. Celui-ci a visé à recréer le dialogue intercommunautaire pour favoriser la relance des alliances et des liens entre agriculteurs et éleveurs. L'accent a été mis sur les conditions d'accueil des éleveurs, singulièrement ceux réfugiés au Cameroun. Cette expérimentation a approfondi les mécanismes de gestion des conflits et les modalités d'une cohabitation pacifique entre communautés, au travers d'accords « gagnant-gagnant », qui sont fondamentalement à renégocier (incluant, fait nouveau, l'enjeu désormais incontournable de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants dans l'agriculture). Les acquis ont permis de concevoir un programme visant la reconstruction des liens sociaux, la gestion des espaces agro-pastoraux et l'intégration des jeunes dans les métiers d'agriculture et d'élevage. Ce programme a été soumis à différents bailleurs pour observations. Il devra, pour réussir, s'inscrire dans le cadre de la réforme du droit régissant le foncier rural (voir encadré ci-dessous).

Renouvellement du cadre réglementaire de gestion du foncier agro-pastoral

« Le Conseil des ministres ordinaire du 15 juin 2017 a adopté le texte du projet de loi portant Code Foncier Agropastoral de la République centrafricaine. Celui-ci devrait prochainement permettre de résoudre une partie des tensions entre agriculteurs et éleveurs :

– Sécuriser le patrimoine national et les ressources naturelles tout en prenant en compte le droit coutumier ;

– Mettre l'accent sur la décentralisation en reconnaissant les domaines fonciers des collectivités, des particuliers et des organisations agro-pastorales (titre 2) ;

– Reconnaître aux communautés de base, notamment villageoises, une certaine jouissance des ressources foncières dans leur terroir ;

– Garantir l'accès aux différents types d'usagers notamment aux exploitations familiales agricoles et pastorales ;

– Veiller à une exploitation concertée et équitable de l'espace par les usagers, élaboration de plans de gestion des terres et des pâturages (articles 49, 51, 52).

La mise en œuvre de ce texte devrait ainsi encourager les usagers de l'espace agro-pastoral dans une gestion locale, rationnelle et durable des ressources naturelles, de l'environnement et la sécurisation foncière des différents usages. Une fois le texte promulgué, il s'agira d'appuyer avec discernement la préparation des décrets d'application permettant sa mise en œuvre pertinente au vu de la diversité des situations agro-pastorales du pays. »

Extrait du rapport de capitalisation de l'IRAM de février 2018 (rédacteurs : Agnès Lambert, Awal Mahamdou, Bernard Bonnet, Marc Dufumier, Marion Anvroin)

La problématique de la relation entre les acteurs (agriculteurs et éleveurs) est entre autres celle d'un rapport de conflit lié à l'utilisation des espaces arables, au vol ou tuerie de bétail, et aux dégâts sur cultures. L'articulation entre agriculture et élevage a pour avantage potentiel de mettre en valeur les complémentarités et de limiter les concurrences entre les deux activités. Or, les rapports entre activités pastorales et activités agricoles sont avant tout perçus soit en termes de conflits, soit en termes d'intégration technique au niveau de l'exploitation (culture attelée, transport à la charrette, etc.). L'approche est binaire. Le contexte d'instabilité politique et sécuritaire en RCA peut ne pas favoriser le progrès sur le plan technique, et encore moins le « décréter ». Il faut imaginer des alternatives par une reconnaissance et une protection de l'innovation locale, reposant sur la forte créativité (résiliente) de la société civile elle-même.

Les concepts d'association et d'intégration agriculture-élevage s'ancrent dans trois enjeux fondamentaux des systèmes de production que sont :

- Le maintien de la fertilité des sols ;
- La gestion de la force de travail ;
- L'optimisation de l'utilisation des terroirs.

Chaque variable renvoie à des aspects économiques, soit patrimoniaux (droits d'usage, propriété de biens et d'animaux), soit financiers (investissement, trésorerie, épargne/thésaurisation). Quelle que soit la situation agraire ou socio-politique, les relations de complémentarité sont donc connues et on peut les influencer si l'assistance évolue sur le champ de l'économie (reconstruire des relations de partenariat « gagnant-gagnant ») : **fourniture d'aliments pour bétail, disponibilité de fumure organique, échange de biens et services (bœufs de trait), épargne et capitalisation, sécurisation, etc**.

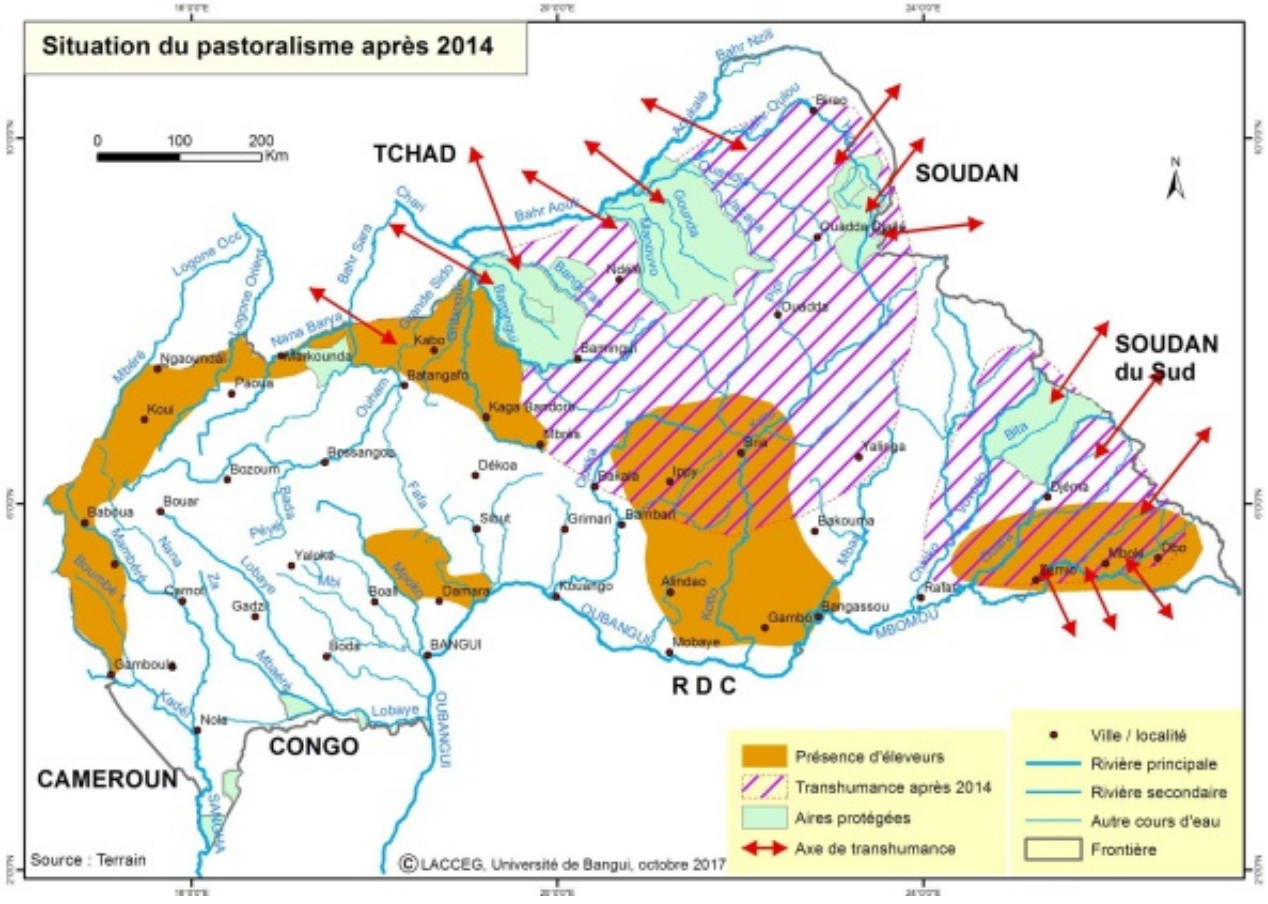
Les enjeux pastoraux transhumants et transfrontaliers

Dans un contexte où les protagonistes des relations éleveurs-éleveurs, singulièrement les éleveurs transhumants *vs*. les éleveurs semi-nomades, ont un objectif commun (l'accès aux pâturages et à l'eau), sont de plus en plus en compétition voire en tension entre eux, et sont parfois armés, il importe d'organiser et réguler l'accès de tous aux ressources. C'est un principe de droit mais aussi de sécurité et de souveraineté. Par chance, la RCA est un pays largement sous-peuplé où les ressources fourragères sont abondantes.

Comment mieux les identifier, les répertorier et travailler avec les différents groupes sur des modalités concertées d'accès à ces ressources dans des cadres de mobilité négociés ?

Pris à l'échelle régionale, le débat sur la crise centrafricaine dépasse largement la simple question de l'association agriculture-élevage : se pose la question du partage équilibré (ou superposé) des ressources du pays entre des groupes aux agendas différents mais si souvent complémentaires que sont, d'une part, les agriculteurs et éleveurs sur le plan local et, d'autre part, les éleveurs nationaux et venant des pays voisins.

Retranscrites au niveau macro, les complémentarités évoquées dans la partie précédente (contrats « gagnant-gagnant » au plan local) sont autant riches de potentialités que porteuses de risques. Les incidents souvent mortels qui accompagnent les passages non contrôlés de troupeaux dans les zones cultivées en sont les indicateurs. De la même façon, la présence simultanée – et notamment accentuée par les changements climatiques dans les pays au nord de la RCA – de groupes pastoraux en compétition sur les pâturages et les points d'eau des parcours de transhumance entraîne régulièrement des confrontations dont la létalité est aggravée par l'importante circulation non contrôlée d'armes légères. Dans un contexte où les pâturages se raréfient partout, la RCA est une enclave qui excite la convoitise de tous.



Extrait de l'étude de l'Union européenne « AX-24 La transhumance en Centrafrique : une analyse multidimensionnelle » (Guy-Florent Ankogui et Thierry Vircoulon)

Il en résulte l'obligation de prendre des dispositions pour permettre une régulation apaisée de la transhumance. Les dernières crises de 2013-2014 ont déstabilisé les relations sociales entres agriculteurs et éleveurs centrafricains ainsi qu'entre éleveurs autochtones et transhumants allochtones, entraînant des conséquences dramatiques (humaines, sécuritaires, économiques et environnementales de part et d'autre). Le déficit de prise en charge de la transhumance, notamment transfrontalière, sur le plan politique et institutionnel doit faire l'objet d'une attention particulière du gouvernement centrafricain et de ceux des pays voisins parties prenantes, en l'occurrence le Tchad, le Soudan et le Cameroun. Pour résoudre ces problèmes, il faudra privilégier une vision intégratrice de l'élevage et de l'agriculture et développer la coordination des ministères de l'élevage et de l'agriculture. Pour des questions touchant aux deux secteurs telles que celle de la transhumance, il faudra privilégier une démarche intégratrice, basée sur la concertation permanente tant au niveau des responsables ministériels que de leurs collaborateurs aux niveaux régional et local, ceci pour éviter des partis-pris souvent observés sur le terrain entre les agents d'élevage et d'agriculture lors des règlements de litiges opposant les agriculteurs aux éleveurs. Face au climat de tensions entre les transhumants transfrontaliers et les populations locales, un certain nombre d'actions s'imposent tant sur le plan politique qu'institutionnel, notamment la redynamisation des structures chargées de la gestion de la mobilité du bétail que sont la FNEC et l'ANDE, entièrement déstructurées et dont les infrastructures ont été totalement détruites. Il en est de même pour la plateforme de la transhumance qui doit être renforcée aux niveaux national et régional.

L'approche Bêkou en 5 axes

Voici les activités soutenues depuis 2015 par l'Union européenne, mises en œuvre par la FAO et les ONG internationales, en cours de capitalisation, susceptibles dorénavant d'accompagner la formulation d'une politique et d'une stratégie nationale :

Santé animale :

- **Vaccination de animaux (gros / petit bétails) ;**
- **Redynamisation des pharmacies vétérinaires (FNEC / COGES).**

Gestion des espaces :

- **Plusieurs typologies de comités de gestion mis en place pour la régulation des espaces ;**
- **Cartographie.**

Gestion des conflits :

- **Plusieurs typologies de comités de gestion mis en place pour la prévention des conflits ;**
- **Sensibilisation et formation avec implication des radios locales ;**
- **Système d'alerte précoce.**

Structuration :

- **Identification et redynamisation des organisations de base d'éleveurs : groupement d'intérêt pastoral (GIP) ; groupement d'intérêt agro-pastoral (GIAP) ; fédération locale de GIP (FELGIP).**

Relance économique :

- **Appui aux groupements agropastoraux pour relancer leurs productions respectives et valoriser davantage les coopérations entre eux.**

Extrait du rapport de capitalisation de l'IRAM de février 2018 (rédacteurs : Agnès Lambert, Awal Mahamdou, Bernard Bonnet, Marc Dufumier, Marion Anvroin)

Sur le plan politique, il faudra prendre des dispositions pour rétablir la sécurité et la libre circulation des biens sur le territoire national mais aussi dans les zones frontalières, ainsi que renforcer les synergies entre les différents acteurs impliqués dans le règlement des conflits, le retour à la paix et le vivre ensemble. Il faudra par ailleurs promouvoir la concertation bilatérale et multilatérale sur les questions de transhumance transfrontalière. Enfin, un travail de plaidoyer pour la mobilisation des ressources adéquates visant à l'accompagnement des différentes initiatives nationales en ce sens est vivement souhaitable.

Vers une approche sectorielle

L'Union européenne est le partenaire le plus ancien et le plus important dans le secteur agropastoral en RCA. Après la crise de 2013-2014, le fonds Bêkou a pris le relais du FED (fonds européen de développement) dans l'objectif de proposer des actions LRRD adaptées (cf. encadré).

Le défi actuel est celui du pilotage global. Les actions humanitaires et les travaux scientifiques ne doivent pas se faire sans prise en compte de la nécessité d'une appropriation et d'une coordination. En ce sens, le gouvernement a pris l'initiative de rédiger une feuille de route 2017-2021, articulée avec le P-RCPCA (voir encadré), qui mérite d'être confortée par une assistance technique résidentielle.

Axes d'intervention de la feuille de route du secteur de l'élevage et des objectifs du P-RCPCA

Axes de la feuille de route	Objectifs du RCPCA (Sécurité alimentaire et secteurs productifs)
Renforcement de l'ancrage institutionnel et création d'un environnement réglementaire favorable **Diversification, accroissement et valorisation des productions animales sur de nouvelles bases**	**Pilier 2 :** Renouveler le contrat social entre l'État et la population • Redéployer l'administration sur tout le territoire et gouvernance locale inclusive ; • Assurer la sécurité alimentaire (par la production animale). **Pilier 3 :** Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs • Relancer et développer les secteurs productifs (animaux) ; • Réhabiliter et construire les infrastructures ; • Assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi.

Conclusion et perspectives à moyen terme



Face aux incertitudes et aux fragilités actuelles de la RCA, qu'elles soient politiques ou structurelles, il faudra inventer de nouveaux types de coopération entre bailleurs de fonds, humanitaires, agences des Nations unies, ministères et services agricoles spécialisés afin de développer des actions cohérentes et à plus fort impact au profit des communautés, du progrès technique et des réformes des institutions.

Ces débats s'inscrivent totalement dans la continuité des travaux de l'OCDE sur les États Fragiles (Principes de Busan) ainsi que des réflexions issues du Sommet Mondial de l'Humanitaire et du Grand Bargain qui l'a accompagné. Mais si les Nations unies ont lancé le processus « New Way of Working » qui doit conduire agences humanitaires, de développement et grands bailleurs de fond à travailler plus et mieux ensemble, les acteurs du terrain continuent de se confronter aux difficultés et aux dangers qui affectent tous les jours leurs équipes, voire les marginalisent.

Le présent colloque est un plaidoyer visant à conjuguer plus d'efforts pour construire un dialogue sectoriel et créer plus de connaissances sur les systèmes agricoles. Il aura, à l'instar des travaux collectifs qui l'ont précédé, montré que le paysage des acteurs nationaux est globalement assez peu maîtrisé par les partenaires étrangers. La faiblesse de l'État rentre de façon inopportune en résonnance avec le principe d'indépendance si bien que les partenaires de l'humanitaire coopèrent peu avec les ministères techniques sur la priorisation et la programmation des enveloppes. De nombreuses initiatives nationales comme la feuille de route de la relance agricole, validée en décembre 2015, ou encore la future stratégie nationale de recherche agricole (SNRA) dont la « confection » a été inscrite dans le P-RCPCA, sont insuffisamment soutenues par la communauté internationale, ce qui ne contribue pas à légitimer un État en responsabilité pour renouer la confiance et le contrat social avec l'ensemble des administrés dans les campagnes. L'agriculture mériterait d'être elle aussi la cible de réformes, au travers de l'élaboration d'une politique agricole (à l'instar de ce qu'envisage de faire, désormais, la Banque mondiale).

Cette absence « d'inventaire » des initiatives centrafricaines est le résultat d'un assemblage mal assumé de préoccupations parfois divergentes entre bailleurs, entre opérateurs de mise en œuvre. Il faut dire que certains partenaires, se basant sur l'échec de programmes de coopération antérieurs, n'ont guère de confiance dans la relance de l'agriculture. D'autres cherchent à renouveler des portefeuilles d'action d'une année sur l'autre, d'autres encore relayeront les concepts discutés et forgés à des dizaines de milliers de kilomètres, peut-être utiles pour une inspiration mais parfois peu adaptés à la spécificité d'un terrain de crise qui se veut singulier, sans point commun avec d'autres.

Il ressort ainsi le besoin et l'urgence – et le colloque en a été une ultime manifestation – de bâtir une véritable convergence ou au moins une coordination sur les analyses du secteur, les modalités d'intervention et les approches opérationnelles, le tout sous le leadership national : ministères du Plan, de l'Agriculture et de l'Élevage. Bien qu'affectés par la crise, ces ministères se voient toujours riches en expériences techniques, motivés et dynamiques.

Les défis d'un engagement coordonné et sur le long terme

Les pouvoirs publics et les bailleurs ont évidemment un rôle central pour sortir la RCA de l'impasse agraire dans laquelle elle se situe désormais. Comme cela a été souligné dans le cadre de la table-ronde sur le nexus « urgence-relèvement-développement », les services et les équipements collectifs sont des supports essentiels de la relance agricole, en aval (boutiques d'intrants, marchés, abattoirs, aires de séchage, installations de transformation, aires de stockage…), comme en amont de la mise en marché (parcs de vaccination, aménagements hydroagricoles, pistes…). Il faut créer les conditions pour aménager et développer les terroirs, les connecter les uns aux autres et amener à une spécialisation par avantage comparatif.

Le gouvernement travaille en ce sens avec les différents partenaires mais un effort important reste à fournir en termes de coordination des approches et des interventions. À cet effet, le

secrétariat technique du P-RCPCA a un rôle clé à jouer, notamment celui de rendre plus cohérentes et efficaces les actions sur le terrain en redynamisant le dialogue entre gouvernement et bailleurs. C'est déjà le cas avec la Banque mondiale (au travers de son programme dit « connectivité rurale ») et avec l'Union européenne dont le programme « résilience rurale », financé par le fonds Bêkou, est un dispositif à la conception partagée. Les efforts de tous sont à poursuivre et à amplifier, afin de satisfaire a les principes de la déclaration de Paris et de Busan :

- Le **gouvernement** : via la formulation de politiques et stratégies adaptées qui puissent assurer la promotion des différentes activités identifiés et un leadership dans le choix des zones, des interventions et des approches à adopter ;

- Les **bailleurs des fonds** : via une meilleure coordination entre eux sur les actions et les financements qui visent à capitaliser les acquis et assumer le risque de promouvoir des actions plus structurantes (en termes d'investissement, de temps de mise en œuvre, etc.) ;

- Les **ONG** : être en mesure d'assurer la mise en œuvre d'actions innovantes allant au-delà d'une « réponse immédiate aux besoins » et pousser vers « la redynamisation des services » au profit des producteurs ; elles doivent pour ce faire mobiliser des experts reconnus et assermentés ;

- Les **communautés** : être mieux informées et sensibilisées sur les actions, les approches et les initiatives qui ont fait leur preuve en RCA et dans la sous-région, afin de rendre plus productif le secteur agropastoral. Cette information des communautés est primordiale pour rendre ensuite efficace un processus « participatif » et de « développement conduit par les communautés » (CDD).

Recommandations pour promouvoir le développement du secteur agropastoral

Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage : assurer le leadership sur le secteur à travers :

- **L'élaboration des politiques et des stratégies de suivi ;**
- **La coordination des bailleurs au niveau macro ;**
- **La coordination et la supervision des interventions sur le terrain (projets) : dialogue avec les ONG et le secteur privé au travers du comité de coordination des programmes et projets, créé par arrêté ministériel en avril 2017.**

Bailleurs : assurer un appui technique et financier coordonné afin de :

- **Créer un cadre harmonisé de coopération avec le gouvernement ;**
- **Adopter des approches sectorielles et assurer un engagement à moyen et long termes ;**
- **Soutenir les ministères techniques dans la capitalisation des meilleures pratiques et leur diffusion.**

ONG : répondre aux besoins immédiats et vitaux mais aussi au processus de relèvement socio-économique du pays à travers :

- **L'alignement (et une contribution) effectif sur les stratégies nationales ;**
- **Une meilleure attention portée à l'égard de la « mémoire historique » des travaux réalisés sur le terrain (capitalisation) ;**
- **Des collaborations solides « avec » les services étatiques, notamment au niveau décentralisé et toutes les autres parties prenantes au niveau local (administrations préfectorales, mairies, directions régionales du plan, etc.) ;**
- **Un renforcement des échanges techniques inter-ONG sur les interventions menées sur le terrain afin de développer des approches, des stratégies, des standards adaptés et harmonisés.**

Opérationnaliser le nexus : connaissance & information des activités « passerelles »

S'il est vrai que la sécurité est une condition nécessaire pour le développement, la mise en place d'actions structurantes peut promouvoir la stabilisation en offrant de meilleures conditions de vie (et de dialogue) aux communautés.

Ainsi, toutes les parties prenantes devraient être informées des multiples activités qui sont mises en œuvre dans les différentes situations afin de renforcer de façon synergique les capacités des différents groupes cibles.

Un cadre de dialogue via le secrétariat permanent du P-RCPCA devrait être mis en place pour approfondir les analyses esquissées au travers du présent colloque dans le souci de rendre opérationnel le nexus et de traduire en projets les « activités passerelles » discutées dans les riches débats.

Recommandations pour assurer l'opérationnalisation du nexus

Les participants au colloque recommandent aux différentes parties prenantes de mettre en place, sous la responsabilité du secrétariat permanent du P-RCPCA, un cadre de dialogue et de réflexion qui aura pour objectif de produire un document du type « Livre blanc du nexus dans le secteur agropastoral »). Ce document présenterait :

- **Les critères de définition des différents contextes / situations ;**
- **Les approches de ciblage par contexte / situation ;**
- **Les groupes cibles par contexte / situation ;**
- **Les approches / méthodologies opérationnelles par contexte / situation ;**
- **Les types d'activité par contexte / situation ;**
- **Les résultats envisagés par contexte / situation.**

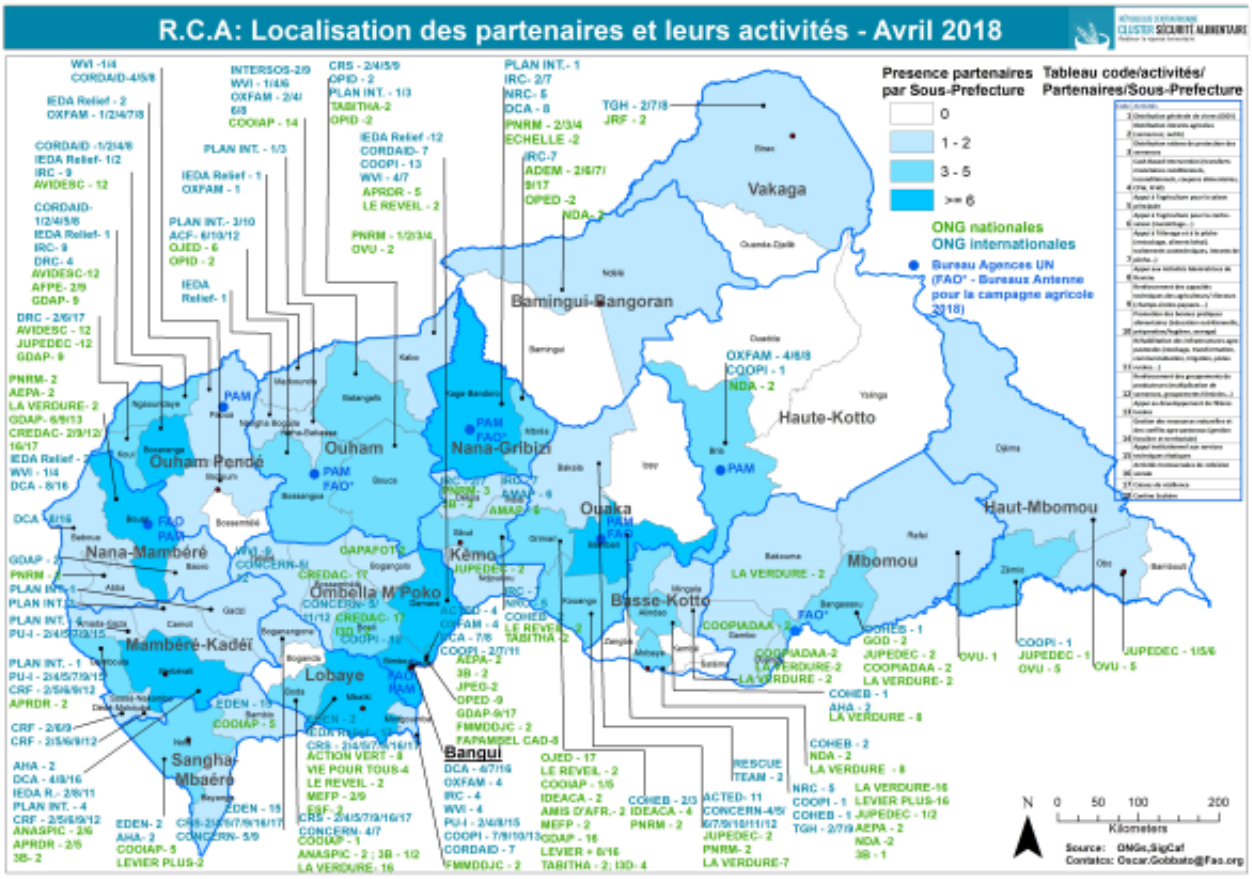
Ce guide mettra en exergue les enjeux, les interactions, les complémentarités et les synergies entre les variables décrites ci-dessus. Il pourrait être ensuite adapté à d'autres secteurs (eau, éducation, santé, etc.).

Annexes



Annexe 1 :

Cartographie des acteurs l'humanitaire intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire



Annexe 2 :

Déclaration de Paris et principes de Busan pour les États fragiles

Nouveau type de rapport, basé sur les principes et engagements internationaux	
5 principes issus de la Déclaration Paris sur l'efficacité de l'aide *L'efficacité de l'aide dépend donc des efforts concertés du Gouvernement et des partenaires au développement*	❑ **Appropriation** : « Les pays partenaires exercent une réelle maîtrisent sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement ». ❑ **Alignement** : « Les donneurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires ». ❑ **Harmonisation** : « Les actions des donneurs sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective ». ❑ **Gestion axée sur les résultats** : « Gérer les ressources et améliorer le processus de prise de décision en vue d'obtenir des résultats ». ❑ **Responsabilité mutuelle** : « Les donneurs et les pays partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement ».
10 engagements internationaux dans les États fragiles *Projet et objectif du Gouvernement : réforme de la Chambre d'Agriculture avec une institution forte et légitime*	▪ Prendre le contexte comme point de départ. ▪ Ne pas nuire. ▪ Faire du renforcement de l'État, l'objectif fondamental. ▪ Accorder la priorité à la prévention. ▪ Liens entre objectifs politiques, sécuritaires et de développement. ▪ Promouvoir la non-discrimination. ▪ S'aligner sur les priorités nationales. ▪ S'accorder sur les mécanismes concrets de coordination. ▪ Agir vite, mais rester engagé assez longtemps. ▪ Éviter de créer des poches d'exclusion.

Annexe 3

Liste des participants inscrits au colloque

N°	Nom et prénom(s)	Institution
1	VOUDOU Eric	ONG ABESVC
2	GUAI Patrick	ONG ADD
3	KONDERE Albert-Edgard	ONG ABESVC
4	ALIGNE Alain	ONG ABESVC
5	LINGA-NZAMBO Etienne	Ministère du plan
6	OYOMA Mesmin	Ministère du plan
7	NGOUBETI Ghislain	3B-UFEB
8	BEASSOUM Simplice	Echelle
9	KASSAY Alain	FAO
10	BANZA Martine	ACDA
11	YAWILHET Cédric	ADPPAAB
12	MONGAMBA Nelly	MPEC
13	BENGUE Félicité	Ministère du plan
14	NGUERA Maurice	ONG AMA
15	CIMOTO Véronique	ONG AWA
16	ELENDAGMASSO	ONG UFCA
17	MADAS Célestin	Le REVEIL
18	MAKOUDOU	AADS
19	BOÏBE Jacques	ONG M.E.F.O
20	OMBIAGNAKO Fleur	FCDNS
21	ZOM-YAKA Firmin	AFRBD
22	PATILA Christian	DEPSE/MESA
23	ZAKAMBAUD Michael	ONG VIE POUR TOUS
24	KROCK Fred	R.J.D.R
25	MBOUZO-FAGA Pateme	FAO
26	DIENNE Lucrèce	FAO
27	SALA JP Salvador	FAO
28	AMEDI Pristhel	ONG OMCD
29	BOWE Onésiphore	FAO
30	KETTE- KOFFIO Stella	MESA/ONG GDAP
31	NGUINDO Corine	ONG 3B
32	BISSANGAÏ Eveline	
33	SEMBOLI Olivia	CERPHAMETA (VB)
34	ABA TOUMNOU Lucie	LASBAD/Université
35	MOKAMA Candide	DIEG/Aff.Sles
36	KOBA Josiane	ONG LE REVEIL
37	OUNDAGNON Maurice	ONG/GOD
38	CURRADI Paolo	Chef de coopération
39	DIMBELET Josiane	Ministère d'élevage
40	KOKENGUE Susie-Pulchérie	Ministère d'élevage
41	OYOMA Mesmin	Ministère du plan
42	DACKO Alain	
43	GODOUA Mathurin	FAO
44	MIANDE Prisca	Particulier
45	ALLARAMADJI DJERINGA Jean-Bosco	AT/REPCA
46	PAREFA Joël	EXPERTISE FAMACE
47	PASSOU Gaston	M F CC
48	MAMAOOU Félicien	Centrafrique matin
49	KPEMWEI Esaïe	Lycée
50	MOON-WABANGUI Frank	ONG IIPAD
51	YLAMTIGUA Emeline	S.S.C
52	KONDJINGA Monique	DRH
53	DJAMANY Benjamine	RELE/FCA
54	SEMBOY Nancy	DRH
55	LOKOBO Antoine	DDC
56	DOUDOU Alexis	DDC
57	LASSI-YASSAGO Véronique	DRH
58	GOUANDIA Eli	MASSEKA- LONDO
59	WATOU Carlos	RJDH
60	CISSE Bakary	FAO
61	LAKOUE-GAÏOS	APC
62	KOMBOKO Jehu	APC
63	GUEDOKO Christine	UGC
64	MAMADOU Mathurin	Consultant
65	TOUBA Jean de Dieu	UCDSS
66	SAO Antoine	CONCERN

67	ZARAMAND Mamadou	Association centrafricaine de scrabble
68	NIKODA Rosel-Géraldine	
69	KOUNGOU Judith	Affaire Sociale
70	NGANANAM Princil	IDC
71	SERADEMO-MANDA Guillaume	GATID
72	BIRO Christophe	GENIBAT
73	NZAPAGAZA Mathurin	ABEECA
74	YAPOU Maurille	AMAP
75	YAMAHORE Bruno	Poste et Télécommunications
76	DAHOLO Frédéric	ODB (BGUI)
77	DOUSSOUMON Astride	SN HUSACA
78	DIORO Mathurin	APEC
79	NDROUMA Lionel	Presse SIKKA TV
80	WILITE Justin	Vie pour tous
81	PAWENYANGUE Jean	ONG ACCES
82	KOPPA Valence	ONG PODIUM
83	GABITA Olga	P-RCPCA
84	CHICHEREAU Philippe	P-RCPCA
85	BAMBARI Charles	P-RCPCA
86	LIMOTO Véronique	OFCA
87	NGONGOLE Marie Blanche	OFCA
88	BOÏTREME Alice	SOLIDARITE
89	NEREYABAGOLO J-Pierre	CICR
90	IMALE Marie	HRND
91	BEBAUGUENCY	CSRFFACCU
92	YABADA Clément	Collectif des Réfugiés
93	ELENDAGNANO T	FMMDDJC
94	MOUSSA Abdoulaye	NDA
95	SAMANGO Omer	NDA
96	MEDRANO Adan	U E
97	SIKOUMA Yolande	ONG AFPE
98	NDANGO-KPAKO Augustin	DEENSENAT
99	VONGA Jean-Manassé	ONG ANASRIC
100	KADDAS- BOUNDIO Martin	ONG APAM
101	MBELAGNE Ahamat	ONG APAM
102	DEWANE Simplice	ONG OPPDCH
103	GNAPELET Mathurin	PAM
104	KOYPO Eddy	
105	YVON MBETISSINGA	PAM
106	DAYOMBOUKA Maxime	AIDE
107	KOGNADO Phridolin	PAM
108	MOKOLA Eustache	JPEC
109	YANGAMA Stanislas	MPFFPE
110	MA Gilbert	DCA
111	GANABO Aristide	UNFPA
112	VONGA Jean Manassé	ONG ANASPIC
113	GUIMBASSA	Ministère R.C
114	MAHAMADOU AWAL	IRAM
115	YANGAMA Stanislas	MPFPPE
116	COME HAROUN	MAHRN
117	POGUI KARAWA	Université
118	YANDIA Simplice	Université
119	BIANDE Colette	DEDD
120	FEÏZOUNGAI Prosper	Université
121	ZAHALO Zéphirin	APEC
122	GUEREL TOUANE	ONFR- FC
123	OLOUAMA Flavien	KWA TI YAKA
124	YAMBONDO Célestine	AFEAB
125	NGANANAM Princil	IDC
126	YALETO Lazarine	OFCA
127	PAGONENDJI Benjamin	FAO
128	PHILIPPON Olivier	Montpellier SupAgro
129	MOULIN Charles	Montpellier SupAgro
130	REY Olivier	GEOCOTON
131	DIMANCHE Faustin	ONG/AGA
132	OUAPO Jean	ONG/AGA

133	TAÏNGA POLOKO	PCRC
134	MANDA MALETOUNGOU Guy	Université de Bangui
135	ARNOLD Antonio	L'Afrique nous-mêmes
136	SEREMALET Eric	ONG OMCD
137	IMANGUE Elisabeth	OFCA
138	ANKOUMA Patrick	ONG OPID
139	YETI Joséphine	OFCA
140	MINANG Guilaine	OFCA
141	MAGBE Ruffin	CIEE
142	DAHOLO Frédéric	ODB
143	ENEDE Frankline	Université(ISDR)
144	BANGARA Alfred Bertin	LACEG/Université
145	NAMKONA André	Fédération des maraîchers
146	MOKOSS Joseph	ONG GDAP
147	CIMANGA Jean	CICR
148	SONDANZO Boniface	Action Verte
149	SORGERIE Paul	Media
150	NEMBI Cynthia	FAO
151	HAMAT Mal-Mal	Ministère Elevage
152	WASSI Edwige	APRODA
153	METRAL Philippe	GEOCOTON
154	KONGBO Abel	FAO
155	MOSKIT Olivia	
156	SERAEMO Guillaume	GATID
157	NDAMBOU Laurent	UCDSS
158	KAPPE Désiré	FAO
159	NGOMBE Jérôme	MESA
160	NGAO Marcelline	CLPR
161	NIOMBA Eveline	ONG Vie pour tous
162	AMARA Ginette	Ministre de la recherche scientifique
163	BONNET Philippe	ONG Solidarité
164	KAWA Arsène	Observatoire
165	LEPPA Thierry	OJED
166	LORRILLARD Jonathan	OCHA

167	TAGBALE ROLLAND	RAPPA
168	DANIMON	AAEL ECHO
169	GONZOBO Ghislain	FAO
170	NGBOKOLI Paterne	FAO
171	NGBAKONGO Olympe	OFCA
172	TOUKIA G.	ISDER
173	TECLETIENDEÏ	ASSOCIATION
174	FORCE Eric	Ambassade de France
175	DEMANDE Laurent	
176	DJOYO Bruno	PAM
177	VIGANJ	COOPI
178	NEBI Eudoxie	PAM
179	KOYACPO Eddy	PAM
180	LOVENI CR2PIN	CARITAS
181	DOBAYA Gervais	FAO
182	POUNABA Norbert	Université
183	BATA LOUNGO Privat	Université
184	Rita KOYAGBELE	FPC
185	NAMKONA Dorothée	KINDA YERE
186	IMARA Christelle	BE OKO
187	Dr CISSE BAKARY	FAO
188	BIMBO Marcel	FAO
189	KAMICRALY	Artiste
190	KOMINDI Honoré	SETERE
191	YONDO Pierre	SN HUSACA
192	DOUSSOUMON Astride	SN HUSACA
193	SARAMALE Trésor	GEOCOTON
194	KPINDIM Dieudonné	MVAD
195	DOKOU Lovi	ISDR
196	GUEANZOA Joséphine	Petites sœurs du cœur de JC
197	THALO Jean François	CIONGCA
198	DAHOLO Frédéric	ODDB B/CA
199	OUAPO Jean- Marius	ONG AGA
200	DIMANCHE Faustin	ONG AGA
201	NGANZE DOUKOU Nicolas	P-RCPCA

202	MUSHEKURU Ernest	FAO
203	MAGOUMBALA Le Parfait	Ministère de l'agriculture
204	MAMBA Marie-Justine	FNUAP
205	PANA Gisèle	Ministre des affaires sociales
206	AMOUDOU Aimé	Ministère de l'agriculture
207	YASSIGAO Désiré	Chambre d'agriculture
208	ANKOGUI Guy-Florent	Université de Bangui
209	NAMKOISSE Emmanuel	Ministère de l'élevage
210	GRUNEWALD François	Groupe URD
211	STEFANINI Davide	Délégation de l'Union européenne
212	GOMEZ Felix	PAM
213	LEONE Rocco	PAM
214	DIRO Pascal	PAM
215	FEIZOURE Honoré	Ministre de l'agriculture
216	SCAGLIA Jean-Alexandre	FAO
217	BADER Christian	Ambassade de France
218	KREBS Hanns-Achim	Délégation de l'Union européenne
219	KOBENA Muriel	FNUAP
220	COLIN Olivier	Alliance française de Bangui
221	ZOKOUE Rosmon	FAO
222	CIOWELA Mathieu	PNUD
223	ANVROIN Marion	IRAM
224	HAMARD Alexandre	Ambassade de France
225	GERMAIN-ROBIN David	Ambassade de France
226	BILLON Sébastien	Expertise France


BEAFRIKA
TERRE
d'AGRICULTURES